

**25 ANNÉES D'ARCHITECTURE**  
**25 PROJETS**

R. IVARS / J.C. BALLETT

**25**  
**ANNÉES**  
D'ARCHI  
TECTURE  
**25**  
**PROJETS**

R. IVARS / J.C. BALLETT

A Roger Ivars

25 ANNÉES D'ARCHITECTURE 25 PROJETS



Roger Ivars  
Jean-Christophe Ballet  
Tours  
1998

Concevoir et éditer ce livre est une façon, une belle façon, de faire le point, de jeter un regard sur un parcours commun au moment où s'achèvent les réalisations des derniers projets conçus ensemble avant la disparition brutale de Roger Ivars, le 26 décembre 2004. C'est aussi concrétiser un projet, souvent évoqué, ébauché, mais jamais porté à son terme, de produire un objet de communication - d'autres formes que le livre ont pu être envisagées – qui donne à voir la production de l'agence, met en proximité des réalisations dispersées sur le territoire et suggère la cohérence dans la durée de ce travail collectif.

## 25 ANNÉES D'ARCHITECTURE 25 PROJETS

Puisqu'une présentation exhaustive des projets n'était ni souhaitable, ni possible, l'option a été prise d'en choisir vingt cinq, comme les cailloux blancs qui marquent le chemin suivi, les balises qui indiquent une direction. Ces réalisations, ou sites sur lesquels l'agence est intervenue à plusieurs reprises, illustrent la diversité des programmes abordés au cours de vingt cinq années de travail au contact l'un de l'autre.

La relation de collaboration des deux architectes a pris forme au cours des années 1980. Elle débute en juin 1983 avec la participation de Jean-Christophe Ballet à la "charrette" d'un concours dans le cadre de l'agence Architurone dont Rogers Ivars était l'un des gérants. D'architecte collaborateur occasionnel, Jean-Christophe Ballet est progressivement devenu collaborateur régulier, puis à plein temps, tout en gardant un statut indépendant.

En 1991, l'association Ivars & Ballet prit une réalité juridique qui coïncida avec l'installation dans les locaux du 19, rue Jules Charpentier à Tours. La volonté de créer une structure commune s'appuyait sur une très bonne entente professionnelle, rodée sur plus de sept années de collaboration et sur la conviction partagée que c'est par le travail, et beaucoup de travail, qu'on peut atteindre un résultat de qualité.

On a souvent porté un regard simplificateur sur la complémentarité de leurs deux personnalités, de leurs deux approches du métier d'architecte. Roger Ivars, attaché à la forme, à l'écriture de la façade, avait très vite une vision et privilégiait souvent l'image dans sa démarche. Jean-Christophe Ballet, d'abord soucieux de l'organisation de l'espace et de la rigueur fonctionnelle, apportait son exigence préalable de bon fonctionnement du projet et cherchait à résoudre le projet architectural comme une équation.

La réalité est plus complexe. Au fil du temps, le partage des rôles s'est fait beaucoup moins tranché, chacun s'étant enrichi des qualités de l'autre. Les deux associés ont également fait le constat que le jugement des concours d'architecture évoluait. Si, vingt ans auparavant, c'était le plus beau projet que les architectes membres du jury savaient faire passer, le respect du programme et la fonctionnalité étaient devenus des préalables essentiels. La séduction des images devait être étayée par une solide argumentation. Cette conviction partagée imprima les réponses de l'agence aux concours et assura le succès de nombreux projets signés Ivars & Ballet.

Leur trajectoire commune paraissait assez simple et évidente. Les désaccords, inévitables entre deux fortes personnalités, n'ont jamais mis en cause leur association qui s'appuyait sur le même intérêt pour l'organisation d'une structure professionnelle exigeante

et efficace, mais également chaleureuse. Dans les situations de conflit sur un projet, chacun a su le moment venu reconnaître la qualité de la proposition de son associé, y adhérer et se consacrer à l'enrichir. L'amitié, fondée sur un même goût pour la vie et les loisirs partagés qui a très tôt lié leurs deux familles, a fortement contribué à la solidité de l'équipe.

Au début, les deux associés faisaient ensemble tous les projets. Dans l'agence, on dessinait beaucoup. Roger avait une prédilection pour le dessin au crayon et à cinq millimètres par mètre. Jean-Christophe s'exprimait plutôt avec un rouleau de calque plié et replié et une pointe feutre. Le projet de la rue Origet, dont les esquisses datent de 1986, illustre le goût prononcé de Roger Ivars pour les demi niveaux, mais aussi la capacité du tandem à capter des expressions, des tournures architecturales qui sont dans l'air du temps, et à les digérer. Cette perméabilité, récurrente dans toute démarche de création, a permis la définition d'une écriture architecturale propre à l'agence, en constante évolution mais de plus en plus identifiable au fil des projets. Les pages qui suivent en apportent une claire illustration.

Patrice Rabaroux, Architecte

L'AGENCE





25 ANNÉES D'ARCHITECTURE 25 PROJETS

## S O M M A I R E

[1]	Logements rue Origet	1987-1988	12
[2]	Bureaux Granga II	1987-1988	16
[3]	Bureaux DAP Loisirs	1988-1989	20
[4]	Rocher d'escalade	1988-1989	24
[5]	Bureaux SNCF	1991	30
[6]	Logements et bureaux rue Henri Barbusse	1989-1991	34
[7]	Site universitaire de Grandmont	1991-1996	42
[8]	Site hospitalier et universitaire de Bretonneau	1994-2008	54
[9]	Mairie de Saint-Jean Le Blanc	1995-1996	72
[10]	Bureaux Canon	1996	78
[11]	Gare routière	1996-1997	82
[12]	UFR des Sciences Humaines - 3 <sup>e</sup> tranche	1997-1998	88
[13]	Bâtiments funéraires	1998-2006	94
[14]	Maison Pasquier	1998-2005	106
[15]	Mairie du Poiré-sur-Vie	1999-2001	112
[16]	Quartier des Deux Lions	1999-2005	120
[17]	Collège Les Sables d'Or	2000-2002	136
[18]	UFR de Musicologie	2001-2002	142
[19]	Gymnase des Hautes Varennes	2002-2004	148
[20]	Collège Robert Lasneau	2003-2005	154
[21]	Site hospitalier de Puygibault	2003-2006	160
[22]	Site hospitalier François Rabelais	2003-2008	174
[23]	Maison de l'Apprentissage	2004-2006	184
[24]	Ecole Nationale de Musique et de Danse	2005-2007	190
[25]	Ecole maternelle	2003	202
	25 projets, données et intervenants		210



[ 1 ]

Tours (37)

# logements rue origet

CONSTRUCTION  
1987 - 1988



À l'alignement sur la rue Origet, l'immeuble est perçu au premier abord comme un volume en double hauteur répétant trois fois un motif de loggia et fendu par une grande faille.

Les loggias sont encadrées de brique et couvertes de terrasses plantées. On perçoit rapidement qu'un immeuble est érigé en retrait, que dans cette faille se glisse un escalier qui y conduit et que les terrasses sont accessibles aux appartements situés au deuxième étage.

En gravissant l'escalier, on découvre sur l'arrière un deuxième immeuble perpendiculaire au premier, implanté au milieu du terrain dont il épouse le déhanchement.

Cette opération, qui révèle très progressivement ses richesses, est une parfaite illustration de la passion de Roger Ivars pour les jeux de niveaux et de son habileté à les imbriquer.

## les loggias sont encadrées de briques



Ici, tous les appartements comportent deux, trois, voire quatre demi-niveaux. Et cela se traduit par une grande complexité de volumes, de superposition des logements et de descente de charges. Les architectes ont su tirer parti d'une parcelle relativement étroite et des contraintes réglementaires et offrir néanmoins à chaque appartement soit un petit jardin, soit une vraie terrasse. Les espaces communs, escaliers, paliers et coursives ne sont pas clos mais généreusement dimensionnés. Ils offrent des parcours ludiques pleins de surprises, des connotations post-modernes, citations de Mario Botta, références à Alvar Aalto, et aussi ce vide-ordure extérieur traité à la manière high-tech du Centre Pompidou dans un tube peint en bleu primaire.

## et couvertes de terrasses plantées

Le travail très élaboré en coupe et la multiplicité des détails étudiés ont donné lieu à la production d'une quantité importante de dessins, ceci n'étant pas de nature à décourager Roger Ivars qui les exécutait encore à cette époque à la mine de graphite.





[2]

Saint Avertin (37)

# bureaux granga II

CONSTRUCTION  
1987 - 1988



Granga II est la première opération conjointe des deux architectes dans une petite zone d'activités typique des années 1980, zone où ils interviendront d'ailleurs plusieurs fois avec le même maître d'ouvrage. Leurs réalisations s'y démarquent par la qualité architecturale. Le projet témoigne d'une approche plastique raffinée, dans la mouvance post-moderne, avec quelques références à Mario Botta.

L'immeuble offre sur deux niveaux, deux plateaux de bureaux de tailles inégales, implantés en baïonnette de part et d'autre d'une rotule cylindrique contenant l'escalier.

Granga II fut le premier chantier suivi par Jean-Christophe Ballet qui s'en souvient comme d'une aventure formatrice mais particulièrement ardue. Malgré sa taille modeste, le projet présente une grande difficulté d'exécution, spécialement à l'interface entre vitrage et maçonnerie, du fait de la complexité des façades.



Tantôt saillants tantôt en retrait, les volumes vitrés semblent s'affranchir des masses pleines qui comportent des surfaces enduites et d'autres montées en parpaing Besser. Conçu pour rester apparent grâce à sa grande qualité d'aspect et à sa densité, ce bloc béton coloré dans la masse suppose un calepinage rigoureux. Il est utilisé ici en deux coloris, beige rosé et brique.

Construit en limite de propriété, le pignon nord comporte à l'étage un renforcement qui permet un éclairage zénithal dont bénéficie le rez-de-chaussée.

**les volumes vitrés semblent s'affranchir des masses pleines**





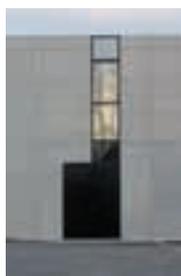


[3]

Chambray-lès-Tours (37)

# bureaux d a p l o i s i r s

CONSTRUCTION  
1988 - 1989



Ce projet est un des premiers que Rogers Ivars et Jean-Christophe Ballet aient conçu ensemble. Ce modeste programme de bureaux - à peine 500 m<sup>2</sup> de surface habitable - est emblématique car il leur a fourni une opportunité jubilatoire de conjuguer leurs talents et de poser les bases de ce qui fera la richesse de leur production architecturale à venir.

Le plan masse articule deux volumes simples. Une grande barrette sur deux niveaux qui accueille les locaux de la société maître d'ouvrage et un élément en portion de cylindre à simple rez-de-chaussée conçu pour être mis en location. Ils sont disposés de part et d'autre d'un axe fort où se succèdent le cheminement d'accès, une galerie couverte et un hall tout en transparences. Non concentrique au volume cylindrique, la cage tubulaire d'un escalier hélicoïdal donne accès au premier étage de la barrette par un élément de liaison lancé en pont au-dessus du hall.



À peine scandés de meurtrières verticales, les dièdres pleins du volume principal contrastent avec la grande baie de la façade sud traitée en mur-rideau sur deux niveaux.

**à ce minimalisme formel, répond le nombre très réduit de matériaux, béton préfabriqué et verre serti de métal noir**

À ce minimalisme formel à l'extérieur, répond le nombre très réduit de matériaux, béton préfabriqué et verre serti de métal noir. Dans leur calepinage du béton, un jeu rectangulaire de joints creux, les architectes sont allés jusqu'à prévoir la position du trou des banquettes : toujours dans l'angle en haut à droite de chaque rectangle !



Très rare à l'époque de la réalisation, le soin qu'ils ont porté au traitement des abords et à l'éclairage architectural distingue immédiatement ce bâtiment.

Chaleureux et raffiné, l'aménagement intérieur, parquet et mobilier intégré en bois blond, fait une belle place à des éléments architectoniques qui deviendront des "dadas" du tandem : les portes sur pivots, les murs courbes, non porteurs et décollés du plafond par une bande vitrée filante, ici réalisés en tuffeau, et la discrète protection du bas des parois par la fameuse section "25x25" qui remplace la traditionnelle plinthe.



[4]

Chambray-lès-Tours (37)

# rocher d'escalade

CONSTRUCTION

1988 - 1989



La commande d'un projet de rocher d'escalade à Chambray-lès-Tours est arrivée à l'agence après une période de travail intense sur plusieurs concours.

Les architectes l'ont alors perçue comme une récréation, un exercice de relaxation intellectuelle.



## des formes qui ont tout à voir avec les exigences de variétés de pentes, de surplombs...

“Sur cette création dans le parc de loisirs de l'espace René Masson, se souvient Jean-Christophe Ballet, l'agence est partie sur deux idées complètement différentes. L'une restait dans une logique architecturale de combinaisons de formes géométriques. L'autre s'orientait vers une recherche de formes plus libres. La localisation sur un terrain descendant en pente douce vers un lac nous a soudain remis en mémoire les images de l'île de Pâques vues peu de temps auparavant. Les fameuses statues y apparaissaient tournées vers l'Océan, dans une relation finalement assez comparable avec l'eau. Pourquoi ne pas s'inspirer de leurs formes qui ont tout à voir avec les exigences de variété de pentes, de surplombs...?”

Les deux projets ont finalement été présentés au maître d'ouvrage qui a été séduit par le plus “figuratif”.







Les architectes se sont rapprochés d'un fabricant spécialiste des panneaux de murs en résine qui a accepté de se lancer dans l'aventure et de décomposer le parement du rocher en un grand nombre d'éléments aux courbes complexes... et tous différents ! Pari réussi : l'épiderme mis au point pour le projet imitait à merveille le toucher d'une roche naturelle.

Une structure interne en profilés d'acier semblable à la carcasse d'un building new-yorkais est dressée, sur laquelle les éléments de la peau sont agrafés. Elle intègre échelles, prises et enclaves qui permettent de monter confortablement et en toute sécurité au sommet du rocher.





[5]

Tours (37)

# b u r e a u x s n c f

CONSTRUCTION

1991



Edifié sur un terrain qui borde les voies de chemin de fer au sud-ouest, cet immeuble se décompose en trois lames : un espace servant linéaire glissé entre deux volumes de bureaux. Sur plan rectangulaire, le plus important en surface présente un front bâti à l'alignement des voies. L'autre, plus court, est fortement cintré pour épouser la courbure de la voie qui le longe. Il se termine en pointe acérée au nord tandis qu'au sud un escalier de secours capoté d'une résille métallique parachève un pignon très graphique. L'ensemble en R+4 est habillé d'alucobond gris métallisé.



**la façade ouest surlignée de bandeaux saillants qui valorisent la courbure**



Très spectaculaire, la façade ouest privilégie les lignes horizontales. Elle est surlignée de bandeaux saillants qui valorisent sa courbure.





[6]

Tours (37)

# l o g e m e n t s e t b u r e a u x r u e h e n r i b a r b u s s e

CONSTRUCTION  
1989 - 1991



Cet ancien entrepôt a été profondément remanié. La façade du bâtiment sur rue, avec son fronton caractéristique, et l'essentiel de l'ossature plus récente en béton ont pu être conservés. Ils témoignent de l'origine du bâtiment.

Sur la cour qui constitue un bel espace extérieur commun, la maille d'ossature, simplement évidée et nettoyée, se projette parfois en avant du volume habité.

Les caves ont été transformées en parking et un étage a été ajouté. Une extension ultérieure de ce dernier niveau a été réalisée en bardage de cassettes "alucobond" dans une continuité d'aspect avec le béton banché lasuré blanc des parois opaques. La sobriété chromatique se poursuit avec l'ossature en gris clair et les menuiseries en aluminium noir et valorise la végétation exubérante des terrasses plantées.

Quelques volumes s'affranchissent de l'orthogonalité dominante. Leurs courbes carrelées de blanc et d'horizontales grises sont des clins d'œil à l'architecture d'Alvar Aalto.



Les deux premiers niveaux ont été dédiés à des activités tertiaires. Les étages supérieurs accueillent sept appartements en duplex qui ont tous une volumétrie particulière, riche de perspectives surprenantes et baignée de lumière naturelle.



Le plus grand d'entre eux occupe les deux derniers étages à l'angle sud-ouest du bâtiment du fond de la cour. Le niveau bas dédié aux pièces de jour ouvre sur deux vastes terrasses plantées où le paysagiste, partenaire régulier de l'agence, a créé un véritable jardin suspendu avec des arbres de bonne taille. L'agencement intérieur, cohérent et inventif, manifeste le goût des architectes pour la mise en œuvre du bois.





cette “maison sur le toit” constitue un écrin chaleureux





Expression d'une qualité de vie familiale, cette "maison sur le toit" constitue un écrin chaleureux pour une collection de toiles contemporaines et de sièges emblématiques de l'histoire du design.



[7]

Tours (37)

# site universitaire de grandmont

CONSTRUCTIONS  
1991 - 1996



L'UFR de pharmacie et la bibliothèque universitaire sont implantées dans le parc de Grandmont sur un site boisé assez vaste, de part et d'autre de l'avenue Monge qui structure le site.







# u f r d e p h a r m a c i e

Si le projet des architectes a été retenu par un jury unanime c'est certainement parce qu'il est parfaitement fonctionnel tout en proposant une "architecture de parc" qui respecte le plus grand nombre d'arbres existants et l'environnement bâti.

Une organisation en grille orthogonale ouverte permet, grâce à un jeu de patios, l'interpénétration du végétal préexistant et du bâti. D'autant que la hauteur de celui-ci a été volontairement limitée à un rez-de-chaussée surélevé de 1,40 m et un seul étage.



une longue rampe d'accès s'inscrit en diagonale



Une longue rampe d'accès s'inscrit en diagonale depuis l'intersection des deux voies qui cadrent le terrain au sud et à l'est. Elle mène au parvis protégé par un grand portique de liaison, puis au grand hall d'entrée sur deux niveaux. S'y greffe l'axe principal orienté nord/sud qui distribue, au rez-de-chaussée, les amphithéâtres, l'administration et les salles de travaux pratiques et, à l'étage, les salles de cours.

C'est une vraie rue intérieure éclairée de façon zénithale. Les quatre unités de recherche, individualisées mais complémentaires, sont implantées au-delà des salles de Travaux Pratiques au centre. Chacune s'organise autour d'un patio ombragé de quelques arbres de haute tige et bénéficie d'un accès direct depuis l'un ou l'autre des parcs de stationnement.





Venant bousculer la logique orthogonale qui régit l'ensemble, une saillie courbe prolongée par une diagonale qui accompagne le chemin d'accès principal à gauche du parvis signale le grand amphithéâtre de 400 places. Encastré d'un niveau dans le sol, il est accessible à la fois par le parvis et par le hall.

Sous les unités de recherche, le vide sanitaire a été conçu pour permettre éventuellement l'excavation d'un niveau semi enterré. Un niveau supplémentaire atypique réservé aux équipements techniques du bâtiment et aux réseaux est constitué par les quatre grandes coques en "alucobond" qui semblent flotter au-dessus des unités de recherche. Elles participent fortement à l'image d'ensemble de l'établissement.

# b i b l i o t h è q u e   u n i v e r s i t a i r e

La bibliothèque universitaire était logée dans un bâtiment cubique de l'autre côté de l'avenue Monge, en vis-à-vis de la nouvelle UFR. Son agrandissement devait être consécutif à la construction de celle-ci. En fait, l'opération a été différée de quatre ans et le projet des architectes a été sensiblement modifié.

L'extension qu'ils ont conçue est implantée à l'est du bâtiment initial, au-delà du cheminement piéton orienté nord-sud qui relie différentes unités de la faculté de sciences et qui gravissait à cet endroit une dénivellation d'environ trois mètres.





La solution adoptée pour ce franchissement est élégante.

La galerie de liaison entre les deux parties de la bibliothèque est lancée en pont au-dessus du niveau bas du cheminement, lequel comporte ensuite un escalier. Cette partie du cheminement est longée par la boîte vitrée de l'entrée de la nouvelle bibliothèque. Ce parallèle intérieur/extérieur est tout à fait ludique puisque les deux circulations avec les mêmes emmarchements ne sont séparées que par une paroi en verre agrafé.

La nouvelle bibliothèque se déploie sur deux niveaux autour d'un grand patio planté prévu initialement à ciel ouvert et qui a finalement été couvert d'une grande verrière, constituant une véritable serre où les plantes tropicales prospèrent à merveille.



Le niveau bas est légèrement encastré par rapport au sol naturel. Les baies vitrées, que les étudiants en position assise ont sur trois côtés à hauteur des yeux, s'ouvrent au ras des pelouses. Que l'on dirige son regard vers le patio ou vers l'extérieur, c'est donc invariablement vers une végétation reposante.

La toiture plate débordant largement sur certaines façades et des brise-soleil sur les baies de l'avant-corps de la façade sud assurent une protection solaire efficace. Les matériaux dominants sont ceux de la "période blanche" : béton lasuré, "alucobond" et verre agrafé.

À l'intérieur, le bois est mis en œuvre avec générosité et avec le goût du beau détail.



**une véritable serre où les plantes tropicales prospèrent**





[8]

Tours (37)

# site hospitalier et universitaire de bretonneau

CONSTRUCTIONS ET RESTRUCTURATION

1994 - 2008



Dans cette “ville dans la ville” que l’hôpital Bretonneau constitue depuis sa création, les architectes sont intervenus à de nombreuses reprises. Ils ont particulièrement transformé la perception qu’on a des lieux depuis le boulevard Tonnelé qui longe le site à l’ouest. Du sud au nord, leurs réalisations constituent une grande partie du front urbain : les deux tranches de l’UFR de médecine, le restaurant universitaire, la grande esplanade, la Cour des militaires restaurée et pour finir un remarquable bâtiment tertiaire.

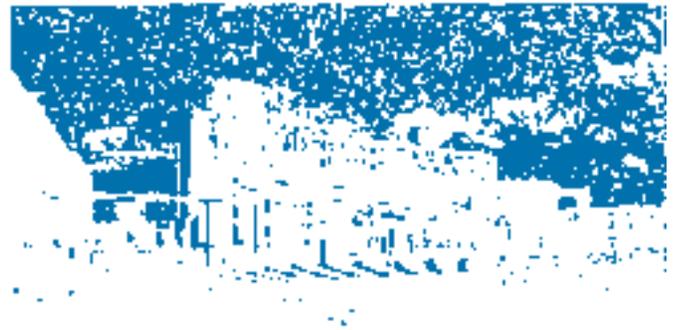
L’ensemble accompagne le vaste projet de restructuration de l’hôpital confié à Aymeric Zublena.





# u f r de médecine

Au début des années 1990, la faculté de médecine de Tours occupait un ensemble anarchique et déstructuré de bâtiments qu'elle partageait avec la faculté de pharmacie. Les architectes ont appuyé leur plan masse sur la ligne de force incontestable du site que constituent le boulevard Tonnelé et le jardin botanique et sur la création d'un parvis qui assure la transition entre la ville et la faculté. Un socle sous lequel sont placés les parkings relie les deux pôles, enseignement et recherche, et crée une grande esplanade à l'usage exclusif des piétons.



## un jeu de terrasses plantées qui profilent la barre perpendiculaire en escalier descendant vers l'ouest

L'ensemble est composé suivant deux axes majeurs : le premier sud-nord relie la bibliothèque, les amphithéâtres et le bâtiment de recherche et rejoint l'hôpital, le second ouest-est file du jardin botanique jusqu'au site hospitalier, via l'esplanade, l'entrée de la faculté de médecine et ses amphithéâtres.

La première tranche s'organise en cadran au nord et à l'ouest le bâtiment existant parallèle au boulevard. Une barre perpendiculaire et de même hauteur constitue avec lui un dièdre dans lequel vient se caler un volume de deux niveaux qui accueille plusieurs petits amphis, une cafétéria et des sanitaires. Il en émerge une forme cylindrique, le grand amphithéâtre. En rez-de-chaussée, un vaste forum est glissé entre l'équerre et le cylindre. Il bénéficie d'un éclairage zénithal grâce au décaissé de sa couverture traité en jardin suspendu. Celui-ci se combine avec le jeu de terrasses plantées qui profilent la barre perpendiculaire en escalier descendant vers l'ouest pour inscrire le bâtiment dans une continuité végétale avec le jardin botanique.





Réalisée huit ans plus tard, la deuxième tranche qui accueille les locaux de recherche et d'enseignement de l'anatomie est venue naturellement prolonger la première. Un deuxième bâtiment également profilé de terrasses en escalier s'implante parallèlement au premier. Une esplanade assure la liaison entre les deux bâtiments et corrige la différence de niveaux entre les deux rez-de-chaussée. Ces deux volumes symétriques figurent une porte urbaine monumentale, franchie par une galerie qui assure une liaison directe entre les bâtiments.

Une même écriture architecturale, dans laquelle on ne manquera pas de voir quelque référence à Richard Meier, renforce l'image de l'UFR.

Les baies vitrées constituent des bandes filantes horizontales. Elles sont plus ouvertes au nord. Au sud, les pare-soleil qui les protègent en soulignent l'horizontalité.

Les murs sont en béton préfabriqué lasuré, calepinage de joints en creux oblique.



# r e s t a u r a n t u n i v e r s i t a i r e

Le restaurant universitaire s'intègre à l'UFR sans lui faire écran. C'est un bâtiment de 900 m<sup>2</sup>, accessible et visible de la rue puisqu'il est implanté en prolongement à l'ouest du bâtiment de la deuxième tranche de l'UFR et à l'alignement du boulevard Tonnellé. Pour réduire l'emprise au sol, il comporte deux niveaux. Sa hauteur correspond à celle du volume d'entrée de l'UFR.





Le premier étage est posé sur un rez-de-chaussée de plus faible emprise et des pilotis sur trois côtés.

La façade sur rue est en retrait des nez de dalles qui marquent l'alignement. Ainsi, au rez-de-chaussée, l'entrée est abritée et les saillies de dalles forment pare-soleil.

Au premier étage, la salle des élèves de 200 places, placée en belvédère à l'ouest, bénéficie de vues panoramiques dans trois directions et particulièrement sur le jardin botanique.

L'horizontalité du restaurant et du socle du parvis, valorise les bâtiments verticaux situés à l'arrière-plan de part et d'autre de l'esplanade. Décollé du sol, ce premier plan marque l'entrée du site.

La couleur dominante, le blanc et les matériaux utilisés, béton lasuré, métal et verre, sont ceux d'UFR. Le motif de bambous sérigraphié sur les vitrages est de toute évidence un clin d'œil au jardin botanique voisin.

# aménagements extérieurs de l'hôpital



Obtenu par la démolition de plusieurs bâtiments vétustes, la grande esplanade centrale s'ouvre à l'ouest, dans un dialogue harmonieux avec le Jardin Botanique, et met en valeur trois bâtiments anciens qui ont été conservés - La Chapelle, la Direction générale et la Cour des Militaires - et donne une cohérence forte au plan général de l'hôpital restructuré par A. Zublena.





Le grand mail de pénétration sur le site se signale par la qualité du traitement des sols et les dispositions qui tendent à minimiser l'impact sur la perception d'ensemble du site du stationnement automobile linéaire qui le double partiellement.

Les pergolas qui protègent les véhicules et le mobilier urbain ont été dessinés spécialement.

Ils mettent en œuvre des matériaux nobles et pérennes : inox, pierre calcaire et bois exotique.

Les bâtiments de la Cour des Militaires ont été réaménagés pour accueillir la Direction du personnel. Subtilement remaniée, l'architecture extérieure a retrouvé du rythme et les façades, parfaitement ravalées, leur élégance.

# b â t i m e n t   t e r t i a i r e



Ce bâtiment qui occupe l'angle nord-ouest du site remplit parfaitement le terrain trapézoïdal qui lui a été dédié. Son programme le destinait à trois secteurs, d'activités et de tailles très différentes - la direction des finances et de l'informatique, l'école de sages-femmes et l'internat - dont les identités devaient être respectées.





Pour les architectes, ce programme multipolaire n'était pas incompatible avec la recherche d'une unité architecturale qui constituait à leurs yeux la meilleure réponse urbaine.

La continuité formelle n'a pas empêché d'identifier les trois secteurs d'activités par des failles paysagées qui rythment la façade sur le boulevard Tonnelé et aèrent par deux "fenêtres urbaines" ce bâtiment de trente mètres d'épaisseur.



Au premier étage, des patios font pénétrer la lumière au cœur de chaque plot.

Quatre bandeaux de béton blanc stratifié horizontalement et unifie le bâtiment qui inaugure la mise en œuvre de matériaux devenus récurrents dans les projets récents de l'agence.

Au rez-de-chaussée, sur le socle blanc, les vitrages alternent avec des panneaux de bois bakérisé rouge ; au premier étage, avec des panneaux en béton matricé bambou ; et au dernier niveau en attique, avec des persiennes en métal laqué gris.





En vis-à-vis de la Cour des Militaires, la petite façade sud est marquée par l'effet architectural d'une lame de béton qui prolonge le socle et se retourne pour envelopper une boîte saillante à rez-de-chaussée.





[9]

Saint-Jean le Blanc (45)

# m a i r i e

RESTRUCTURATION ET EXTENSION  
1995 - 1996



En architecture, pour être harmonieuses, les épousailles de l'ancien et du nouveau doivent aboutir à leur valorisation réciproque. C'est précisément l'effet que les architectes ont obtenu en restructurant la Mairie de Saint-Jean le Blanc.

L'intervention est d'importance puisqu'elle a consisté à la fois à démolir plusieurs bâtiments parasites, à réhabiliter les parties nobles de l'ancienne mairie et à y adjoindre à l'équerre une aile nouvelle sur quatre niveaux qui fait plus que tripler la surface utile. Elle a également changé l'orientation de l'édifice dont l'entrée principale, anciennement marquée par les deux pavillons d'honneur sur la rue du général De Gaulle, est aujourd'hui réorientée à l'équerre sur la place de l'église. La façade sur cette place juxtapose, de façon explicite mais sans conflit, deux époques, deux langages architecturaux. Leur jonction par une fente vitrée verticale exprime ce dialogue.

### **la jonction par une fente vitrée exprime le dialogue entre l'ancien et le nouveau**



Tirant parti de la déclivité du terrain, le nouveau bâtiment comporte un rez-de-chaussée bas de plain-pied à l'ouest, ouvert par une cour anglaise partiellement plantée du côté opposé. Il est occupé par les services techniques qui sont accessibles au public depuis la place par un escalier extérieur. Cet effet de douve franchie par le pont qui mène à l'entrée principale assure une transition originale avec la place.

La partie nouvelle de la façade sur la place combine un mur-rideau en verre clair et aluminium laqué et deux éléments en béton plaqués de pierre calcaire blanche, un grand portique en saillie formant loggia et un écran suspendu qui épouse le bombé cylindrique de la salle du conseil. Le hall d'entrée s'articule avec un vide vertical qui accueille la structure légère d'acier laqué et les plateaux en bois exotique rouge de l'escalier et trois niveaux de mezzanines. Cet espace de communication, de convivialité et de circulation qui met en relation tous les locaux est complété par un ascenseur.





Le rez-de-chaussée haut est principalement dédié à la salle du conseil, le premier étage aux bureaux des élus et à leur secrétariat. Superposés, la salle du Conseil et le bureau du maire se manifestent en façade par une saillie en portion de cylindre qui souligne le caractère public du bâtiment. Le dernier niveau, en fort retrait et traité en attique, accueille les bureaux des services administratifs.

Pour maintenir dans son statut la cour d'honneur restaurée, la salle des mariages et celle des commissions sont installées dans l'ancien bâtiment dont elles occupent chacune un niveau entier.







[10]

Saint Avertin (37)

**b u r e a u x**

**c a n o n**

CONSTRUCTION

**1996**



Sur ce terrain, en bordure de l'autoroute A10 et en regard du Cher, toute construction aurait été remarquable. L'architecture du bâtiment Canon en fait un signal remarquable, par la pureté de ses lignes horizontales, le contraste fort entre la structure en béton préfabriqué lasuré gris très clair, les fentes horizontales qui se lisent en noir et l'enseigne de la multinationale en grandes lettres rouges.



Parallélépipédique, cet immeuble de bureaux de cinq niveaux est implanté en vis-à-vis d'un bâtiment préexistant au sud. Il partage avec lui une cour de stationnement en décaissé par rapport aux voies et sur laquelle il ouvre un rez-de-chaussée bas à vocation technique.

Sur les façades nord et sud, les vitrages du rez-de-chaussée haut et du premier étage sont regroupés en verrières tandis qu'aux étages supérieurs ils sont traités en deux fentes séparées par un bandeau en béton. Ces bandeaux horizontaux sont plus saillants au sud pour assurer la protection solaire.

La lecture d'un volume minimaliste tient au traitement des larges trumeaux, de l'acrotère et des allèges en un plan unique de béton préfabriqué, seulement structuré par une trame de joints creux dans laquelle les fentes vitrées sont calées. L'effet d'objet moulé est renforcé du fait que toutes les arêtes sont adoucies par un large chanfrein.



**l'architecture du bâtiment en fait un signal remarquable**





La Flèche (72)

# gare routière

CONSTRUCTION  
1996 - 1997



D'une grande lisibilité, le projet répond à la double volonté exprimée dans le programme : assurer le bon fonctionnement de l'équipement et de l'aire de stationnement qui l'accompagne, mais aussi profiter de l'emplacement choisi pour marquer fortement l'entrée ouest de la ville. Prenant en compte les contraintes du site et particulièrement le risque d'inondation en proximité du Loir, la partie nord du terrain a été remblayée pour accueillir la gare routière et le stationnement se développe en plateformes étagées vers la rivière.

L'alignement du petit bâtiment qui accueille le bureau, les vestiaires et les sanitaires et de la longue lame qui abrite les quais d'embarquement des bus détermine un axe de composition nord/sud. C'est l'épine dorsale du projet et lui donne sa cohérence. Les membrures des champignons d'acier qui portent la couverture de la gare routière, reprennent en plafond le tracé diagonal des quais d'embarquement.







**deux murs d'eau semblent avoir été écartés pour livrer passage au boulevard**

Densifié au contact du boulevard de Montréal, l'équipement matérialise la porte de ville. Le volume clos, un cube en verre extérieur agrafé, se dédouble de part et d'autre de cette voie. Cadrés dans des boîtes vitrées qui se font face, deux murs d'eau semblent avoir été écartés pour livrer passage au boulevard et suggèrent parfaitement le franchissement d'une limite entre deux espaces.



La nuit, cette sensation est encore renforcée par une mise en lumière particulière obtenue par des leds au milieu des jets d'eau.







[12]

Poitiers (86)

**u f r   d e s**  
**s c i e n c e s   h u m a i n e s**  
**t r o i s i è m e   t r a n c h e**

CONSTRUCTION  
**1997 - 1998**



La troisième tranche de l'UFR est implantée à l'ouest du bâtiment existant et se développe à l'équerre de celui-ci vers le nord. À l'articulation entre les deux bâtiments, un hall d'entrée traversant marque un net pincement.



Par son ouverture au nord, ce hall est en accès direct depuis les aires de stationnement qui occupent l'angle rentrant de l'équerre. Les locaux s'inscrivent dans une longue barre sur deux niveaux. Les formes, lignes et gabarits sont en cohérence avec ceux du bâtiment existant. L'horizontalité y est privilégiée, fenêtres en bande et lames des brise-soleil, juste rythmée par quelques ruptures.

Dans une pliure de la façade, soulignée par la présence de la cage cylindrique d'acier galvanisé d'un escalier de secours extérieur, se glisse un patio qui apporte lumière naturelle et présence végétale aux salles de cours proches.

Le volume désaxé occasionne un élargissement de l'espace de circulation au profit des salles qu'il dessert. Il permet de juxtaposer en pignon l'accès à une grande salle et une sortie de secours sous l'escalier extérieur qui donne un accès direct au logement du gardien.

**la fonction de l'amphithéâtre est soulignée  
par le décollement de son plancher rampant en porte-à-faux**

Sciences Humaines et Arts  
Géographie Historique





Au sud, le pincement du volume forme le parvis d'entrée. Celui-ci s'inscrit en creux entre l'un des amphithéâtres de l'ancien bâtiment et la forme curviligne et désaxée du nouveau qui accompagne le piéton jusqu'à l'entrée.



La fonction de cet élément est soulignée par le décollement de son plancher rampant en porte-à-faux. Il se combine avec les escaliers, intérieur et extérieur, et l'important capotage résultant du prolongement rectiligne et du retournement de la casquette de la partie du toit surélevé correspondant aux salles de cours. Ce jeu de volumes complexes et sculpturaux qui signale l'UFR est l'un des objets architecturaux les plus significatifs de la "période blanche" des architectes.



[13]

Tours - Evres (37)

# b â t i m e n t s f u n é r a i r e s

CONSTRUCTION - RESTRUCTURATION  
1998 - 2006



Livrés respectivement en 1999 et 2006, le centre funéraire et le crématorium sont des réalisations atypiques de l'agence qui grâce à leur qualité architecturale constituent aujourd'hui une référence dans le domaine funéraire.

# centre funéraire intercommunal

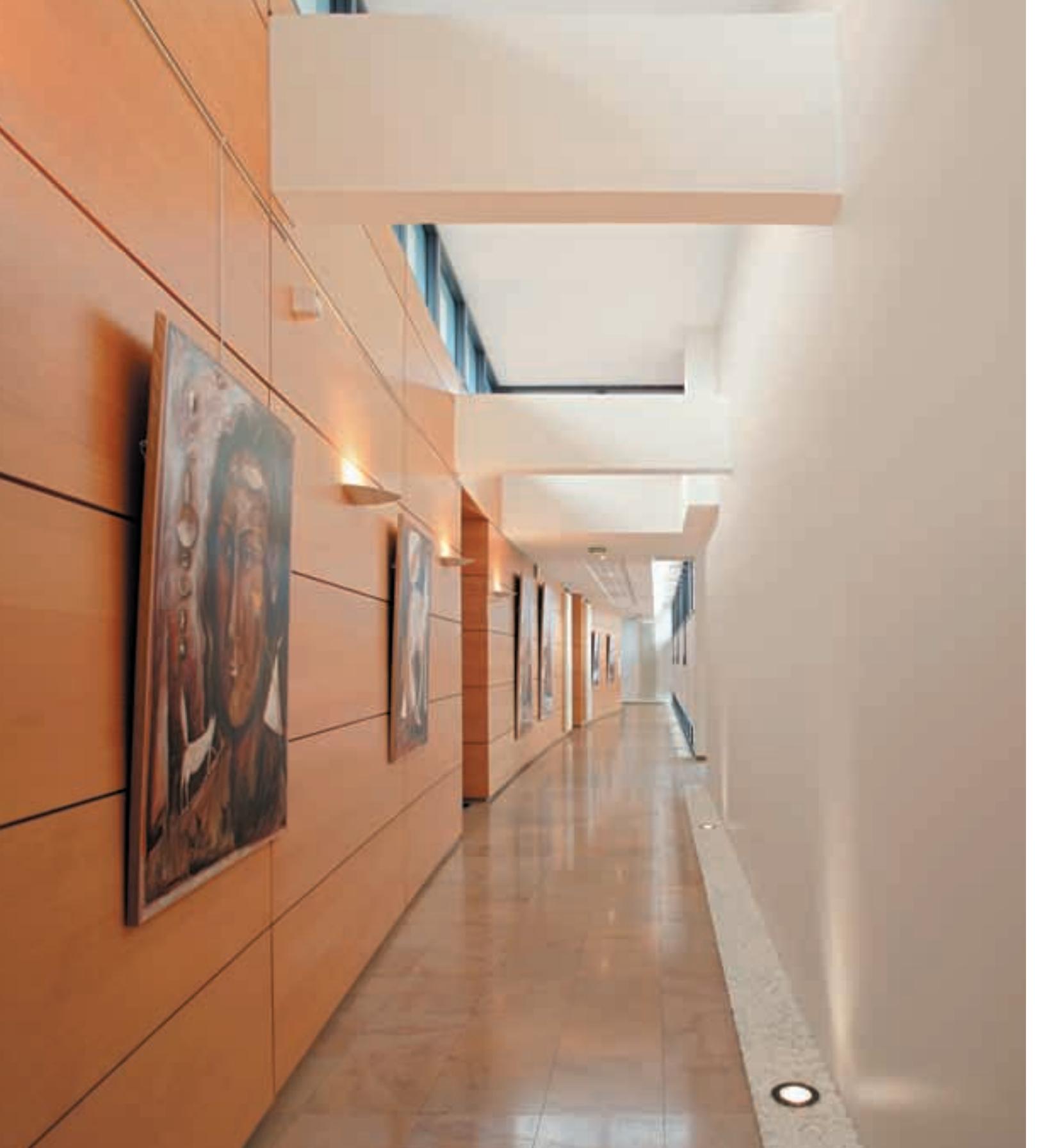
La localisation du centre funéraire, à l'angle de deux rues d'un quartier sans charme et dans un environnement terriblement dépourvu de végétation, n'était guère favorable. Les architectes se sont affranchis de ce contexte en concevant des espaces introvertis et d'imposer une volumétrie forte et sereine.

Les différentes fonctions de l'établissement sont distribuées de telle façon que les parcours ne se croisent pas. Et que rien ne vient perturber le calme et le recueillement auxquels les proches des défunts aspirent dans ce lieu. Les espaces où ils peuvent communier dans le deuil sont répartis en position centrale, les six salons n'ont aucun lien direct avec le monde extérieur. Entièrement vitrée, une de leurs parois donne sur un puits de lumière en murs de pierre sèche. Les accès aux salons par deux couloirs, l'un au nord réservé aux familles, l'autre au sud à l'usage du personnel des pompes funèbres, sont conçus pour éviter les vues directes. La salle de cérémonies prend également jour sur un patio. Plus vaste, il est traité en jardin japonais.



par le langage architectural moderne mais ne sacrifiant à aucun effet de mode, la construction semble non datée





L'activité "commerciale" est concentrée au rez-de-chaussée de l'aile ouest. Les bureaux occupent l'étage où ils bénéficient d'une vaste terrasse plantée.

Par le langage architectural, moderne mais ne sacrifiant à aucun effet de mode, la construction semble non datée.

Elle devrait pouvoir le rester longtemps compte tenu de la qualité des matériaux mis en œuvre.

À l'extérieur, les volumes sont habillés d'un plaquage de pierre calcaire dure et les vitrages sertis de métal noir.



À l'intérieur, le bois, des essences indigènes claires, est très présent en parquet, lambris et mobilier.

# c r é m a t o r i u m

Cinq ans après la livraison du centre funéraire Intercommunal, les architectes ont été choisis pour restructurer le crématorium de Tours. L'objectif était d'abord de permettre un meilleur fonctionnement adapté aux besoins qui avaient évolué depuis la création, et de concevoir une architecture intérieure entièrement nouvelle, dans l'esprit de celle du centre funéraire.









L'intervention de l'agence a contribué à rendre le fonctionnement plus fluide et les accès plus lisibles, à créer une troisième salle de culte de taille moyenne et à permettre aux proches du défunt de visualiser la salle d'introduction des cercueils.

Dans l'axe de symétrie du bâtiment, l'entrée est marquée par une passerelle massive en bois et par la saillie en verre agrafé d'un sas.

La grande salle omniculte est située au cœur du bâtiment.

Par sa nouvelle enveloppe en panneaux de bois et de pierres agrafées, la tectonique d'écailles en plaques de plâtre de son faux plafond acoustique, elle joue dans un registre lumineux et blond en contraste avec l'espace d'accueil entièrement habillé de bois rouge sombre, qui la précède. Elle est flanquée de part et d'autre, d'espaces d'attente minéraux et clairs ouverts sur les patios paysagers.





On retrouve des faux plafonds en écailles dans une des salles adjacentes et celle de remise des urnes.

Dans tout le bâtiment, l'architecture intérieure joue sur ces oppositions fortes de matières et de teintes et s'autorise des audaces dans le choix de certaines pièces de mobilier aux couleurs acidulées.

Confiés, comme ceux du centre funéraire, au paysagiste Xavier Motillon dont l'écriture japonisante est en syntonie avec l'architecture, les deux patios ont été entièrement recomposés. Ils participent à la définition d'un environnement apaisant souhaité dans ces lieux.

**on retrouve des faux plafonds “en écailles” de métal oxydé dans la salle de remise des urnes**





[14]

Fondettes (37)

# maison pasquier

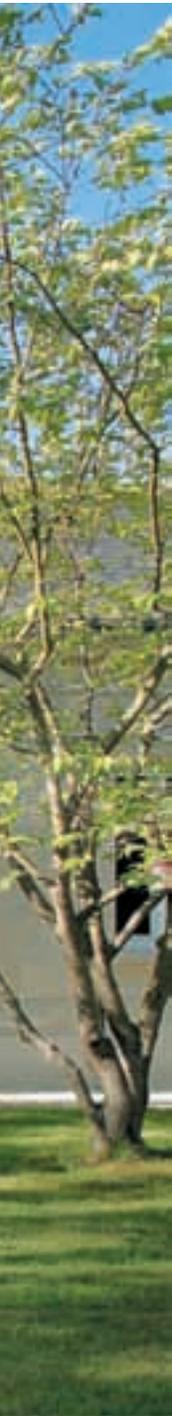
RESTRUCTURATION - EXTENSIONS  
**1998 - 2005**



Il est fréquent qu'une maison se transforme au fil des années en fonction des besoins de la famille et de ses moyens financiers. Le processus est naturel, banal.

Ici, l'histoire est assez exceptionnelle, l'ampleur des transformations considérable et le lieu à vivre qui en résulte, superbe.





Au début, il y a une longère typiquement tourangelle, rurale par son gabarit modeste, mais cossue par son bel appareillage de tuffeau et sa corniche à denticules. Le couple de propriétaires et ses deux premiers garçons y vivent un peu à l'étroit quand ils prennent contact avec l'agence en 1997.

**La maison d'origine est prolongée sur son pignon ouest par un volume d'un gabarit identique**

Ils sont immédiatement séduits par la première esquisse que les architectes leur soumettent.

La modernité de l'extension imaginée réside davantage dans son esprit et son adaptation au mode de vie des occupants que dans un registre formel agressif.

La maison d'origine est prolongée sur son pignon ouest par un volume d'un gabarit identique, avec entre l'ancien et le nouveau une simple césure entièrement vitrée.



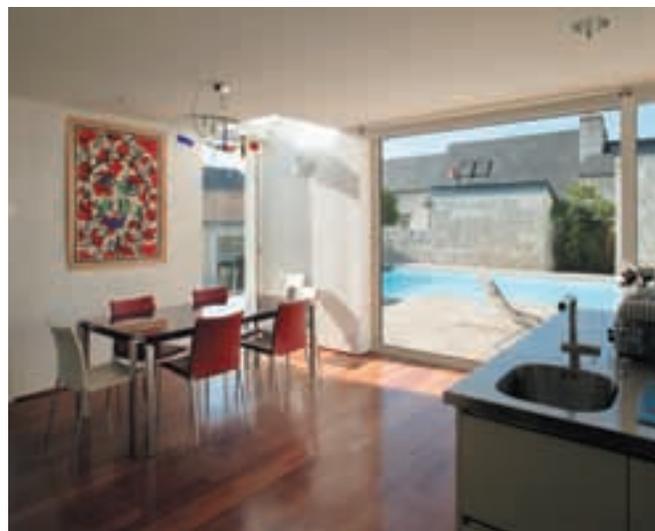


En bout de ligne à l'ouest, un volume cubique permet d'offrir un vrai premier étage et d'y créer deux chambres d'enfants qui se superposent à la suite des parents. Dans le volume central en double hauteur, une passerelle rampante est lancée entre deux mezzanines.

Si la maison d'origine a été restaurée à cette occasion, les architectes n'ont pas cherché l'uniformisation des deux parties. Fenêtres étroites et verticales, poutres en chêne et sol en tomettes d'un côté, grands coulissants, acier laqué et dallages blancs de l'autre, voisinent harmonieusement.

Quatre ans plus tard, une nouvelle extension est réalisée. Elle appose sur la façade nord un second volume cubique qui abrite une grande cuisine et l'espace des repas. Il est largement ouvert sur l'extérieur par de très grands châssis coulissants libérant complètement un angle. Son toit offre au premier étage une terrasse accessible par une vaste lucarne dont la géométrie bise s'écarte avec humour du traitement traditionnel.

## **un espace repas largement ouvert sur l'extérieur par de très grands châssis coulissants**



Cette intervention amorce un basculement du centre de gravité de la maison du sud vers le nord. Basculement qui s'accroît avec la création de ce côté de la maison d'un patio autour d'une piscine. Ainsi est constitué un vaste espace de vie extérieur clos par des bâtiments anciens, soigneusement restaurés. À l'est du patio, une grange dont le volume préservé est juste animé par les structures métalliques légères d'une coursive et d'une mezzanine. C'est le lieu dévolu aux fêtes des deux générations. En dix ans, les arbres du jardin qui se déploie au sud ont grandi, accentuant encore le contraste entre les deux faces de la maison.



[15]

Le Poiré-sur-Vie (85)

# mairie

CONSTRUCTION

1999 - 2001



Fort de 6000 habitants, le Poiré-sur-Vie, chef-lieu de canton en pleine expansion, lança, en 1998, un concours pour la conception d'une nouvelle mairie.

Les seules contraintes fonctionnelles du programme étaient la connexion avec l'ancienne mairie transformée en maison de la communauté de communes et l'utilisation de la salle du conseil en salle des mariages. Le maire demandait explicitement une architecture contemporaine qui tienne compte du contexte villageois et soit un moteur de recomposition urbaine. Grand amateur d'art, il souhaitait des espaces de distribution assez vastes pour y organiser des expositions.

La grande place du marché constituait un cœur de ville ingrat que la position l'ancienne mairie en fond de parcelle et son parvis en rampe avaient contribué à dévaloriser. Pour restaurer la continuité urbaine, les architectes ont projeté le bâtiment sur le devant de la parcelle, mis le hall d'entrée au contact de la place et récréé une relation avec l'église située de l'autre côté.



MAIRIE

L'équipement s'organise sur deux axes. Un volume principal en longueur sur l'axe de pénétration de la parcelle qu'il divise inégalement. Il offre à l'ouest une façade de représentation très vitrée, le long d'un mail planté qui conduit à la maison de la communauté de communes et ménage à l'est un petit parc de stationnement.

Masquant ce parc, la salle du conseil forme à l'est une saillie en trapèze curviligne dont le déhanchement dynamise le plan. Son axe biais crée une relation privilégiée avec le mail.





À l'ouest, un volume se projette vers l'extérieur par le fruit inverse de sa façade, l'auvent qui le prolonge et le dessin des baies qui s'ouvrent vers la place. Il abrite au rez-de-chaussée, tous les services en contact avec les administrés et à l'étage les bureaux du maire et du secrétaire général. Vaste et enrichi de plusieurs vides sur deux niveaux, l'espace servant offre de multiples liaisons visuelles et des vues sur le mail. La galerie transparente qui le prolonge sur deux niveaux assure la liaison avec l'ancien bâtiment et l'accès depuis la cour de stationnement.

Les architectes revendiquent le contextualisme de ce projet. Ils ont su trouver un subtil équilibre entre l'indispensable marquage institutionnel du bâtiment et une échelle presque domestique. L'entrée se signale sur la place par deux murs habillés de granit gris en opus incertum. Le reste de la maçonnerie extérieure est traité en enduit blanc et les éléments structurels en béton brut lazuré. La structure poteaux/poutres sur une trame régulière autorise une recombinaison de l'espace de bureaux et permet d'envisager des réaménagements futurs.

un équilibre entre l'indispensable marquage institutionnel du bâtiment et une échelle presque domestique





Sans citation ni pastiche de l'architecture régionale, la toiture de l'axe principal, à deux pentes en ardoise, identifie le caractère public de l'édifice. À l'intérieur, la présence chaleureuse du bois est importante : en lambris dans la salle du conseil, associé à l'acier laqué pour les deux escaliers et les garde-corps, en châssis vitrés entre le hall et le secrétariat et pour la banque d'accueil.

A l'extérieur la qualité de l'ensemble est renforcée par une mise en lumière particulièrement soignée.







[16]

Tours (37)

# quartier des deux lions

CONSTRUCTIONS  
1998 - 2005



Sur la rive gauche du Cher, à l'ouest du lac de la Bergeronnerie, le quartier des Deux-Lions se développe sur des terrains jadis inondables dont le remblaiement a donné lieu à des travaux titanesques dans les années 1970. Portée par la nouvelle municipalité, la réorientation du programme vers la création d'un quartier mixte, en lieu et place de la Technopole initialement prévue, porte l'ambition de proposer un nouvel art de vivre. Les architectes ont joué un rôle significatif dans sa définition, tant urbaine qu'architecturale.





# les flâneries du lac

L'implantation d'un quartier d'habitation a conduit à repenser profondément le projet urbain. Les architectes ont été associés à cette redéfinition qu'ils ont enrichi de leurs réflexions sur le gabarit, la trame viaire, le rapport à la rivière et au paysage. Une des opérations les plus significatives est celle des Flâneries du Lac qui s'organise dans une généreuse coulée de verdure qui rompt l'organisation orthogonale du quartier nord-est. Elle le traverse en biais, s'immisce en ondulant dans la maille et offre une promenade jusqu'à la passerelle sur le Cher. Si les réalisations alentour reprennent le schéma classique de "maisons de ville en bande", les architectes ont fait le choix de ne pas reconduire ce principe, préférant la diversité en introduisant d'autres typologies.



## la promenade plantée donne à ce secteur une allure de cité jardin



Au long de la coulée verte, ils ont proposé des immeubles villas, des plots à deux étages, dont l'implantation décalée contraste avec l'ordre des autres habitations. Mais, dans cette liberté, un plan type de bâtiment en L commun aux dix plots vient apporter une régularité et des repères. Un sous-sol partiel est prolongé par une cour anglaise en décaissé de 1,55 m qui permet de masquer le stationnement.





Les logements bénéficient de plusieurs orientations. Surélevés de 1,15m par rapport au sol d'origine, les appartements en rez-de-jardin trouvent un prolongement naturel appropriable dans les espaces extérieurs, différenciés par le relief, mais associés à la promenade plantée pour donner à ce secteur une allure de cité-jardin.

Poumon des Deux-Lions, cette coulée verte dynamise le plan d'ensemble et contribue à la qualité paysagère d'un quartier où les espaces verts et les plantations jouent un rôle essentiel. Dans cette organisation, des points singuliers ont été distribués comme autant d'éléments poétiques de repérage, de lieux possibles de rendez-vous : espaces construits ou en creux, détail architectural ou végétal, volume qui attire le regard ou texture inhabituelle.

# i m m e u b l e   b o u y g u e s   t é l é c o m



Implanté à l'intersection de deux des voies principales du quartier des Deux-Lions, l'immeuble Bouygues Télécom jouit d'une position stratégique en termes d'image et de représentation et la surface bâtie en fait une des réalisations majeures du secteur. La qualité du traitement architectural par l'agence a indéniablement renforcé les atouts de ce bâtiment.

Le bâtiment affecte une forme générale en équerre dont les deux ailes d'importances inégales sont assemblées par un volume cylindrique en rotule. L'aile principale à l'alignement sur l'allée Ferdinand de Lesseps est composée de trois plots, eux-mêmes en L, qui déterminent sur la rue un rythme de redents et de patios.





Les allèges en béton préfabriqué blanc des fenêtres filantes sont continues. Les patios sont donc partiellement fermés et la forte présence de la façade urbaine n'exclut pas une part de mystère qui émane de ces retraits ombrés. Élevé au nu du fond des patios, le sixième niveau technique est habillé de ventelles métalliques et chapeauté d'une fine toiture débordante qui se soulève et s'incurve.

les patios partiellement ouverts animent l'épaisseur du bâtiment





La façade sur l'avenue de Portalis reprend, mais sans redents, le traitement en bandeaux filants dans un avant-corps de quatre niveaux qui se détache sur un mur-rideau. Celui-ci s'aligne tangentiellement à la rotule cylindrique dont il adopte la modénature.





# h a l t e f l u v i a l e

Au nord-est de l'îlot, un ponton d'embarquement a été aménagé le long du cher entre les deux ponts routiers pour accueillir une navette fluviale.







Il est complété d'un bungalow prévu pour l'accueil et l'information des passagers et le stockage de matériel, constitué d'"algecos" transfigurés avec humour par l'intervention graphique de Dominique Spiessert.



[17]

Thouaré-sur-Loire (44)

# collège les sables d'or

CONSTRUCTION  
2000 - 2002



À l'extérieur du bourg, au sud du territoire de la commune et voisin du parc des sports, le site du collège est très étendu et bordé d'un ruisseau à l'ouest. Assurant la liaison avec le bourg, il constitue le centre d'un développement amorcé par le parc sportif et compose avec lui un ensemble cohérent.

Les architectes ont inscrit l'établissement dans une composition urbaine qui imbrique le bâtiment et les espaces extérieurs, le parc sportif et la voirie. Le collège se déploie au nord de la parcelle dans un dialogue entre bâti et non bâti qui confère au lieu une atmosphère de campus.

Requalifiée par la création d'une piste cyclable, d'une allée piétonne et d'alignements d'arbres, la route qui longe la parcelle devient voie urbaine et gomme ainsi l'image de "collège aux champs". Le bâtiment est implanté en retrait par rapport à la voie déterminant un parvis qui permet le rassemblement des élèves et valorise l'ensemble du site.

**contemporain sans agressivité, le langage architectural fait la part belle aux horizontales qui intègrent le bâtiment dans ce site rural**

La puissante géométrie du collège couvre le terrain d'une trame carrée du nord vers le sud jusqu'à la voie qui dessert les équipements sportifs. À l'est et au nord, une succession d'espaces, construits ou non, s'organise rigoureusement dans la trame.

Ainsi s'effectue une transition de l'espace public urbain vers le collège et ses espaces extérieurs dédiés. Ceux-ci se trouvent ainsi protégés et orientés vers le reste du parc au sud. Alors, les aménagements paysagers et les parcours piétonniers prennent des libertés avec la trame, proposent des courbes et jouent avec le relief du terrain qui s'infléchit vers le sud.

Une coulée verte traverse l'ensemble de la composition et reprend en clin d'œil la forme du ruisseau qui borde le site. Les gradins d'un théâtre en plein air s'inscrivent dans la pente, des haies basses marquent la limite de plateformes qui se succèdent vers les terrains de sport.







Contemporain sans agressivité, le langage architectural fait la part belle aux horizontales qui intègrent le bâtiment dans ce paysage rural. Cependant, les acrotères importants donnent de l'ampleur aux façades et affirment le rôle public de l'établissement qui est renforcé par la présence de l'auvent d'entrée. La composition des façades où le vitrage domine en partie basse allège les volumes qu'elle décolle du sol. Introduisant une douceur de ligne appropriée au site, des toitures courbes signalent les locaux d'enseignement, la salle polyvalente et la restauration. Elles orientent le collège vers le sud.



Aux matériaux modernes, béton lasuré, verre et aluminium, les architectes en ont associé de plus traditionnels comme le granit gris en opus incertum sur la façade d'entrée, le zinc des toits cintrés et le bois qui apporte chaleur et convivialité à l'extérieur comme à l'intérieur.

D'est en ouest, l'axe de pénétration et de distribution du bâtiment s'étire en hall traversant qui donne à lire dès l'entrée la profondeur de la parcelle. On accède d'une façon directe et évidente aux différents ensembles fonctionnels du collège.

L'administration, la salle des professeurs et les locaux communs sont proches de l'entrée pour faciliter l'accès des personnes venant de l'extérieur. En vis-à-vis dans le hall, on trouve les salles d'arts plastiques et de musique qui bénéficient d'un petit patio ouvert et végétal.



Un rideau vitré courbe réduit la largeur du hall et installe au cœur de l'établissement un vaste patio qui y apporte une lumière abondante. Et sur lequel s'ouvrent la salle polyvalente et les salles à manger des élèves et du personnel.

Plus à l'ouest, le hall s'évase à nouveau pour dégager un vaste escalier ouvert accompagné d'un ascenseur qui signalent et délimitent en le protégeant le secteur de l'enseignement général. Ainsi, le hall organise tout le collège. Il condense une grande partie des circulations nécessaires pour distribuer les différents ensembles. Il est animé de nombreux éléments - patio, escaliers, entrée du CDI, passerelle vitrée - qui créent des sous-espaces de rencontre et de convivialité.



[18]

u f r

Tours (37)

# de musicologie

CONSTRUCTION  
2001 - 2002



Les locaux qu'occupait le Département de Musique et Musicologie sur le site Francis Poulenc étaient insuffisants et nécessitaient une restructuration importante. La décision la plus satisfaisante était d'y construire un nouveau bâtiment. Pour bien intégrer celui-ci et exprimer sa singularité, il fallait surmonter les contraintes liées à l'importance du bâti au regard de l'exiguïté du terrain et de la présence de très beaux arbres à conserver.

Au nord du site, le périmètre dédié à l'opération est idéalement placé entre le parc Mirabeau à l'est et la grande cour plantée qui constitue le cœur du site.

Fort de ces atouts, le nouvel équipement marque l'entrée principale d'une vaste entité - qui inclut le parc - qu'il contribue à mettre en valeur.

Les architectes ont choisi de construire en limite afin d'occuper la quasi-totalité du terrain disponible, "d'occuper l'espace pour mieux le libérer". Ainsi, le programme se loge aisément dans un gabarit qui respecte les constructions existantes à deux étages et une volumétrie simple et aérée qui évite tout effet de masse.

## en clin d'œil, une baie en forme de piano à queue éclaire une des salles de répétition

Venant s'adosser au mur historique en biais qui marque la limite du parc, un socle trapézoïdal débordant s'enfle du côté de l'entrée du volume cylindrique qui signale l'amphithéâtre, élément majeur du programme. Aux niveaux supérieurs, deux corps de bâtiments d'épaisseurs égales s'articulent en équerre dégageant dans l'angle une terrasse accessible, animée par la saillie couverte en cuivre de l'amphithéâtre qui cadre des vues sur le parc et la cour d'entrée. Bordé de petits préaux, ce belvédère propose des lieux de convivialité propices aux rencontres.



Le hall traversant est baigné de lumière et accueillant. De forme carrée, il distribue, sans circulation secondaire, l'ensemble des locaux du rez-de-chaussée.

Au nord, la grande richesse volumétrique de la façade de représentation exprime les différentes fonctions. En clin d'œil, une baie en forme de piano à queue éclaire une des salles de répétition du second étage.

La façade ouest plus plane offre à la grande cour un fond de perspective quelque peu théâtral.







Les horizontales ont été privilégiées pour mieux exprimer la légèreté et faciliter l'intégration dans un site dominé par des arbres de grandes tailles. Toutefois, une grande faille verticale dans les façades nord et sud souligne la monumentalité de la façade ouest.





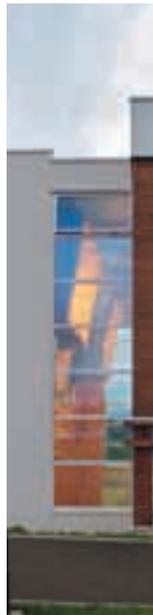


[19]

Monts (37)

# gymnase des hautes varennnes

CONSTRUCTION  
2002 - 2004



L'infrastructure sportive et associative réalisée par la commune de Monts sur une parcelle proche d'une zone urbanisée au sud-ouest de l'agglomération contribue à affirmer l'identité d'un nouveau quartier.

Le projet des architectes renforce l'aménagement du site par l'association réussie de l'architecture et du paysage.

Calé dans l'angle sud-est, le bâtiment est accessible par un parvis qui donne à la fois sur la voie qui longe le terrain et sur celle de l'entrée du site.

Souhaitable pour la pratique de nombreux sports, l'orientation sud/nord a été systématiquement recherchée.

C'est aussi celle des circulations. On pénètre par le sud, sur le site puis dans le hall qui distribue les fonctions de la manière la plus simple : à l'ouest, les espaces sportifs proches des plateaux extérieurs, et, à l'est vers le quartier résidentiel, le club house, les bureaux et les salles annexes.



La hauteur du gymnase identifie l'ensemble. Les autres fonctions sont logées dans des volumes simples qui s'y adossent et dont la diversité permet d'éviter l'effet de masse et la monotonie par le jeu des formes sur les façades latérales.

À l'est, une saillie courbe distingue le club house.

Au sud, le bâtiment profite de la pente naturelle du terrain pour s'y encastrer légèrement. Sa hauteur apparente s'en trouve réduite et l'accessibilité des handicapés facilitée.

L'entrée est marquée par le voile perpendiculaire en béton lasuré du mur d'escalade qui se décolle de la face sud du gymnase.



la diversité des volumes évite l'effet de masse et la monotonie





Les architectes ont apporté un soin particulier au traitement de la lumière naturelle. Des ouvertures judicieusement orientées assurent l'éclairage nécessaire sans éblouissement. Mais cette lumière est également travaillée pour valoriser la perception des différents espaces, par réflexion sur les murs et les différents matériaux, et par les ombres qu'elle projette. Le socle vitré permet une communication visuelle entre le dedans et le dehors. À l'ouest, cette transparence crée une transition naturelle avec les futures activités sportives extérieures.



La simplicité et l'homogénéité des formes tiennent à l'absence de structure visible à l'extérieur et à l'emploi d'un nombre restreint de matériaux, plaques translucides en polycarbonate, béton clair peint et bois en grands panneaux de bardage horizontal. On retrouve les mêmes matériaux à l'intérieur. L'ambiance, très chaleureuse, est obtenue par une plus forte présence du bois.



[20]

Vendôme (41)

collège

robert lasneau

CONSTRUCTION  
2003 - 2005



Pratiquement rectangulaire et en forte pente vers le nord-est, le site du Collège Robert Lasneau est enclavé dans un nouveau quartier résidentiel en cours d'achèvement.

Le parti architectural adopté par les architectes a été dicté par une volonté d'intégration discrète dans cet environnement.

Le programme prévoit une capacité de 550 élèves.

Sa subtile adaptation à la morphologie du terrain ne sacrifie en rien l'efficacité et la lisibilité. L'organisation fonctionnelle reste dans une trame orthogonale sur un schéma en équerre.

La branche la plus courte, seul volume à deux niveaux, accueille le foyer des élèves et les locaux des enseignants au rez-de-chaussée.

L'étage dédié à l'administration est une barrette capotée de cuivre verdi posée en porte-à-faux sur le premier niveau en brique rouge.

Associés au cube en mur-rideau noir des circulations verticales, ces volumes affirment l'identité de l'établissement en proposant une façade urbaine sur la place.





Parallèle aux courbes de niveaux, la deuxième branche de l'équerre est plus longue, plus épaisse et complexe. Elle s'organise autour de l'axe majeur de l'établissement qui distribue tous les espaces communs et se prolonge au nord-ouest par les salles de technologie. Les salles de cours s'y greffent au sud-ouest, distribuées dans trois barres en peigne qui permettent d'éloigner les salles où la plus grande tranquillité est requise, tandis qu'au nord-est, s'alignent le CDI, la salle d'arts plastiques, la salle de musique et, en bout de parcours, le restaurant. Leur ouverture sur la cour est filtrée par de petits patios plantés et la galerie extérieure qui les longe. Une découpe dans la toiture surélevée du hall et du préau reproduit le contour curviligne d'un volume habillé de brique placé entre le dedans et le dehors et qui abrite discrètement deux batteries de sanitaires.



## en léger contrebas, la cour se cale dans le creux de l'équerre, au cœur du dispositif général

Distribuant de plain-pied l'ensemble de ses locaux, à l'exception de l'administration, le collège enfonce quatre "griffes" dans la pente à l'ouest et se pose en léger remblai à l'est. Le parvis triangulaire se déploie au nord de la même plateforme qui se termine en belvédère, relié par d'amples emmarchements à une place publique.

En léger contrebas, la cour se cale dans le creux de l'équerre, au cœur du dispositif général. Son aménagement, marqué par un jeu de gradins, se combine d'une part avec le préau, la galerie et les patios qu'elle longe et d'autre part avec les rampes inscrites dans des bandes paysagées qui divisent l'espace récréatif en deux séquences et conduisent aux plateformes du terrain de sports et du gymnase à l'est. Sans perturber la sérénité d'une architecture bien intégrée au site par un jeu d'horizontales légères, le fractionnement des volumes confère à ce collège une échelle appropriable par les enfants. Les matériaux - bois bakelisé, cuivre verdi, plaquette de terre cuite et béton lasuré - ont une forte présence tactile.







[21]

Loches (37)

# site hospitalier de puygibault

CONSTRUCTION  
2003 - 2006



Achévé en 2006, le nouvel établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes fait pendant à l'unité de moyen séjour réalisé deux ans auparavant. Il finalise le cadrage serré des anciens bâtiments existants.

Le vocabulaire architectural utilisé par l'agence et son dialogue avec la végétation identifie désormais le site de Puygibault.

# m o y e n   s é j o u r

Trois longues boîtes parallèles et intégrées dans un bel environnement naturel. L'aile centrale plus longue se différencie par la plus forte épaisseur et le revêtement en cuivre d'un volume central et par une boîte vitrée en saillie vers la forêt. Les deux ailes qui l'encadrent sont presque symétriques.





En première lecture, c'est l'ossature lasurée blanc qui marque la rétine : jeu horizontal des dalles et des pare-soleil des loggias et vertical des pilotis et des voiles de béton banché.

Puis viennent les éléments qui s'y insèrent, panneaux hauteur d'étage en bois baké rouge et vitrages clairs cernés de gris anthracite. Accompagnant sans heurt les bâtiments préexistants, cette extension a une très forte identité.



La décision du Centre Hospitalier de Loches d'y créer une unité de moyen séjour supposait de construire face à l'ancien bâtiment une extension incluant une salle de jour. Le projet proposait d'offrir aux résidents un "chez soi" sécurisant, indépendant, tout en améliorant la lisibilité de l'établissement. L'extension est implantée sur une clairière, au nord-ouest du bâtiment préexistant. Elle est cadrée sur trois côtés par un beau massif boisé en forte déclivité.



L'exigence d'alignement du plancher du nouveau bâtiment sur l'existant a guidé l'organisation et la volumétrie du projet. Le niveau de plain-pied est posé sur un sous-sol ouvert qui accueille stationnement et locaux techniques, tantôt complètement enterré, tantôt sur pilotis et desservi par la voirie de circulation périphérique qui passe sous la liaison centrale, entre le neuf et l'extension. Ce niveau est composé de trois volumes couverts en terrasse qui sont décollés du socle et se projettent en belvédère vers la forêt. Ils sont reliés entre eux et à l'existant par des galeries vitrées formant ainsi des patios qui offrent une intimité suffisante tout en laissant des transparences vers la forêt.

**trois volumes qui se projettent en belvédère vers la forêt**

En contraste avec celle-ci, les patios proposent un environnement paysager mêlant minéral et végétal. Des restanques calées par des murets de béton blanc que dévale une cascade de pierres sèches entre des touffes de maquis. L'aile centrale abrite les espaces communs - essentiellement le restaurant et les salles de kinésithérapie - les deux ailes latérales sont dédiées à l'hébergement. C'est sur cette unité que les architectes ont, pour la première fois, osé ouvrir des chambres hospitalières sur des patios. Formule qu'ils ont, depuis, décliné avec succès à plusieurs reprises.



# établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes

L'implantation de l'EHPAD à l'entrée principale devait composer avec la pente relativement importante pour permettre l'accessibilité de plain-pied prévue au programme, respecter l'espace boisé et renforcer par cette seconde intervention l'image architecturale, clairement identifiable et valorisante.







Organisé en nappe dans une enveloppe rectangulaire qui suit la forme du terrain, l'établissement se cale contre l'épais rideau d'arbres existant au nord. Ses différents accès s'adaptent à la pente naturelle du terrain. Distribués autour de deux patios, les volumes s'encastrent à mi-pente et dégagent à l'ouest un parvis d'accès en décaissé. Au sud, ils campent sur un talus qui domine la route communale et ouvrent sur un paysage vallonné. Au nord, un volume plus petit, superposé au précédent, constitue le rez-de-chaussée haut de l'établissement. Il se prolonge à l'extérieur au niveau du terrain naturel et ouvre sur le massif boisé.

**pleins et vides alternent de manière asymétrique**





À cette composition spatiale répond l'organisation fonctionnelle du bâtiment. Le rez-de-chaussée bas est occupé par l'unité de 44 lits distribuée en deux parties autour des patios. Le rez-de-chaussée haut abrite une unité "Alzheimer" de 16 lits associée à un espace extérieur sécurisé.

Le décalage de niveaux enrichit la volumétrie de l'établissement qui est implanté sur une maille orthogonale où pleins et vides alternent de manière asymétrique.

Le hall d'entrée est placé au nord. Son volume en double hauteur relie visuellement les deux rez-de-chaussée du bâtiment. En haut, il s'ouvre par une passerelle sur un chemin qui traverse le massif boisé. Au niveau inférieur, il est ouvert sur le parvis, accessible de la rue par des emmarchements et une rampe, et identifié par un auvent d'une écriture presque monumentale. Avec ce prolongement extérieur protégé, il constitue un espace de convivialité très prisé des résidents.



En proximité et liaison visuelle avec les espaces communs, l'unité d'hébergement de 44 lits se distribue en boucle autour de deux patios plantés. Cette disposition, compacte et très efficace pour l'éclairage des locaux en lumière naturelle, facilite les déplacements du personnel.

Les salles d'activités et le restaurant s'ouvrent au sud sur une vaste terrasse. À quatre mètres en avant de la façade, un puissant portique en béton blanc permet la tension d'un vélum et cadre les vues sur le paysage. Les chambres qui s'organisent de part et d'autre jouissent également du panorama par de grandes baies aux allèges vitrées.

La volumétrie à rez-de-chaussée, haut et bas, est très aérée, mêlant le bâti au végétal. Son échelle humaine doit beaucoup à l'horizontalité dominante des lignes juste rythmées par quelques ruptures. Urbaines à l'extérieur, les façades proposent des ambiances plus intimes à l'intérieur des patios. La richesse des détails maintient l'esprit des résidents en éveil et leur permet l'appropriation des lieux.







[22]

Chinon (37)

# site hospitalier françois rabelais

RESTRUCTURATION - CONSTRUCTION  
2003 - 2008



Le superbe massif forestier domanial de Chinon a longtemps accueilli un camp de l'armée américaine auquel était associé un hôpital militaire immense. Ce site est aujourd'hui exploité par le Centre hospitalier du Chinonais qui a souhaité remédier progressivement aux dysfonctionnements qui résultent de l'usure de bâtiments des années 50.

Après quelques interventions ponctuelles, installation d'une clinique privée et reconstruction du service des urgences, un ambitieux programme global de restructuration et de construction a été élaboré. Sa conception architecturale a été confiée à l'agence. Au-delà des missions d'indispensable rénovation, il s'agissait d'améliorer les flux extérieurs et de sectoriser les surfaces bâties pour concentrer les différentes fonctions de l'hôpital.



Au-delà du respect de cet objectif annoncé, les architectes se sont fixé celui de tirer parti de l'existant et de la morphologie horizontale en nappe, pour faire participer l'élément végétal au projet architectural et réaliser une véritable "Cité jardin hospitalière". Dans un même temps ils ont souhaité gommer l'image extrêmement austère de l'établissement et rechercher un environnement propice au bien être et à la convivialité.



**un auvent débordant porté par deux faisceaux de poteaux inclinés comme les arbres de la forêt alentour**



L'axe ouest-est a été conforté comme l'axe majeur de distribution. Le hall, facilement accessible depuis les parcs de stationnement, joue pleinement son rôle d'accueil. Son volume en double hauteur, vaste et lumineux, est animé par une passerelle traversante qui met en évidence les deux niveaux de l'axe central, reliés par un escalier et des ascenseurs. Le nouveau traitement de la galerie, espace de transition entre la ville et l'univers hospitalier, donne une perception radicalement différente de l'établissement. Elle est doublée par une galerie de distribution logistique au nord des bâtiments existants et c'est donc une grille rectangulaire qui imprime le site et détermine des espaces extérieurs paysagers, fermés, semi fermés ou ouverts.







L'organisation des différentes fonctions de l'hôpital autour de l'épine dorsale n'est plus seulement sur le schéma initial en peigne mais en formes nouvelles organisées en anneaux autour de patios paysagers. Les larges circulations sont éclairées naturellement par des failles latérales et les extrémités vitrées ; des espaces de vie très ouverts tant sur l'extérieur que sur les circulations multiplient les transparences et enrichissent les perspectives.

L'enveloppe extérieure des nouveaux bâtiments joue sur l'horizontalité des bandeaux en béton blanc et des éléments architectoniques de protection solaire, claustras et pergolas. L'alternance aléatoire des panneaux de façades pleins en bois bakérisé rouge avec les vitrages sur la hauteur de chaque étage renforce cette horizontalité.



Cher aux architectes, le bambou est très présent dans l'architecture du site, planté dans les patios, sérigraphié sur les vitrages en retrait du rez-de-chaussée, ou matricé dans certains panneaux de façade en béton.





Dans cet univers où l'échelle du bâti associé au végétal est presque domestique, un seul élément se distingue par son caractère monumental : pour signaler la nouvelle entrée, un auvent très débordant est porté par deux faisceaux de poteaux inclinés comme les troncs des arbres de la forêt alentour.





[23]

Saint-Nazaire (44)

# maison de l'apprentissage

CONSTRUCTION  
2004 - 2006



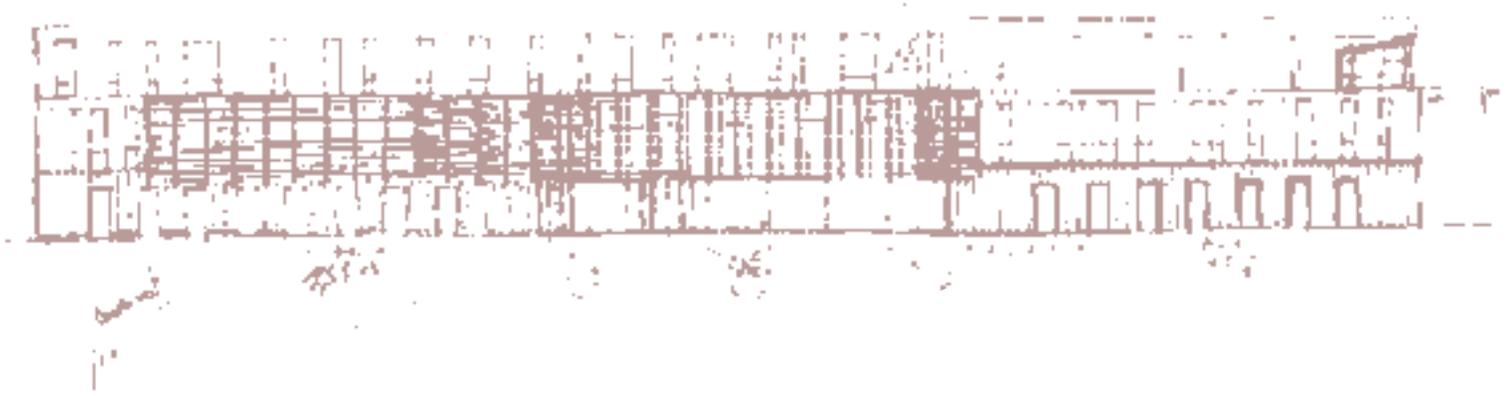
Mise en valeur par sa situation particulière de tête de pont de l'IUT de Saint-Nazaire, la "maison de l'apprentissage" se pose en porte de la ville, à l'ouest. La qualité architecturale du projet d'Ivars et Ballet contribue à renforcer cette image.

Le bâtiment s'inscrit dans une forme en "H".

Deux parallélépipèdes principaux juxtaposés sont reliés perpendiculairement par deux volumes secondaires avec lesquels ils délimitent un large patio central.

Ainsi est traduite la dualité du bâtiment où coexistent principalement deux types de locaux : les ressources générales et l'enseignement banalisé d'une part, les locaux d'enseignement spécialisés et les ateliers d'autre part.

Les locaux communs sont en passerelle entre les deux pôles. Résolument contemporaine, l'architecture confirme la dualité du programme, dans la volumétrie comme dans l'expression des façades.



**L'horizontalité des lignes apporte une légèreté qui tempère l'image forte de bâtiment public**

Sur la rue qui le longe à l'ouest, le rez-de-chaussée très vitré et l'horizontalité des lignes apportent une légèreté qui tempère l'image forte de bâtiment public.

L'horizontalité caractérise également la volumétrie épurée des ateliers sur cour. Ici les soubassements pleins ancrent au sol le bâtiment. Tandis que les prises de jour, des bandes filantes assez hautes, sont allégées par les persiennes qui protègent les vitrages. Et les sheds en toiture donnent du mouvement à l'ensemble.





Maison de l'Apprentissage

Le contraste entre les deux pôles de l'établissement se prolonge dans le choix des matériaux et des couleurs proposées : béton clair, métal vert d'eau, vitrage teinté vert pour l'enseignement général, béton ou bardage métallisé et persiennes métalliques ton rouille pour les ateliers.



A l'extérieur, le projet joue aussi sur la nature duale du programme.

Il se développe, selon les propres termes des architectes, sur "un large tapis paysagé", calé sur la trame orthogonale qui structure toute la parcelle, organise les différentes fonctions du programme en les reliant et en les traversant.



Au sol, un travail raffiné associe allées, plantations et minéraux à des arbres de haute tige comme les pins parasols disposés de façon aléatoire et des palmiers d'alignement qui ponctuent la trame orthogonale générale.



[24]

Bourges (18)

# école nationale de musique et de danse

CONSTRUCTION  
2005 - 2007



Le projet de l'École Nationale de Musique et de Danse de Bourges est l'une des illustrations les plus abouties de l'approche contextualiste revendiquée par l'agence. Les volumes qu'ils ont créés et leur implantation traduisent la prise en compte de l'environnement ; de ses contraintes, à l'est, la "muraille" des deux immeubles des années 1970 comprime l'espace d'une rue déjà étroite, comme de ses fortes séductions, la rivière d'Auron et au-delà le parc Saint-Paul, à l'ouest.

Elle établit de nouvelles relations entre deux parties de la ville, le quartier résidentiel et le parc, qui jusque-là s'ignoraient.

Le plan de l'école s'inscrit sur ce terrain comme une pièce de tissage qui définit clairement son emprise, y inclut des espaces plantés et affirme sa perméabilité au monde extérieur.

Tandis que les deux axes nord-sud d'une circulation en boucle sont les "fils de chaîne", la trame est constituée d'une alternance de vides et de pleins orientés est-ouest.

En syntonie avec l'environnement immédiat, l'expression de ces volumes varie d'une façade à l'autre.

Sur la rue dont l'étroitesse impose un point de vue plus rapproché, ils sont lisibles en multiples redents, telle une frange.

La continuité urbaine y est matérialisée par la galerie couverte qui longe le bâtiment du parking nord jusqu'à l'entrée, puis par un muret qui clôt les patios.





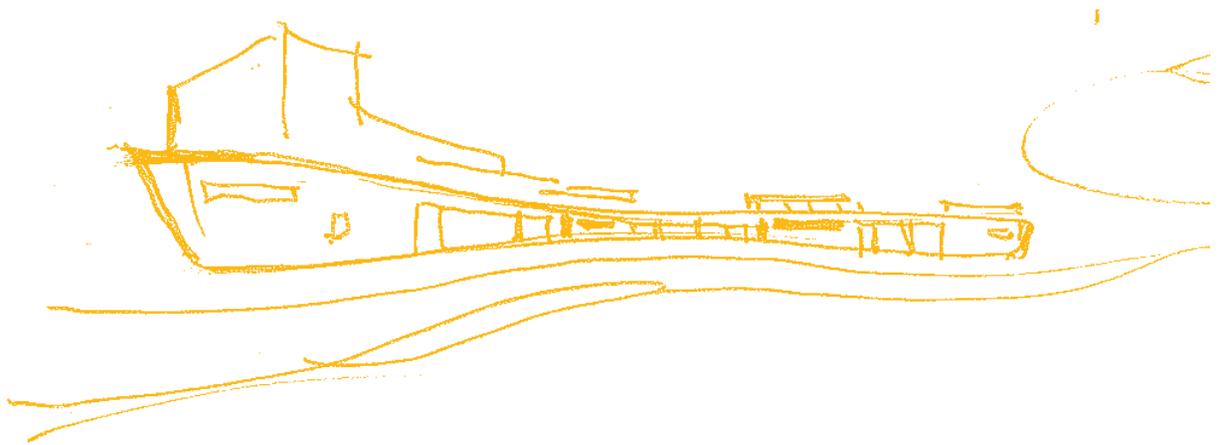


À la mesure du paysage qui se développe à l'ouest, une bande de lisière relie les volumes en bout et offre une image unifiée. Le reflet dans le miroir d'eau de la rivière et le recul permettent la lecture d'un traitement d'ensemble spectaculaire.

## le cuivre et le bois enrichissent la référence à l'univers musical



Comme un paquebot à quai face aux frondaisons du parc, l'édifice organise ses superstructures, habillées de cuivre et de filtres en lamelles horizontales, en retrait d'un socle unificateur qui figure une coque. Cette longue et souple lame en bardage de bois rappelle par sa couleur et ses percements rectangulaires aléatoires le carton perforé d'un orgue de Barbarie.



**le projet s'ammare à la rue comme un paquebot à son quai**



La volonté des architectes de relier la rue au parc à travers le tissu bâti s'exprime par la forte transparence au niveau du trottoir qui donne à lire la complexité du bâtiment et son épaisseur sur un fond végétal. Le hall en double hauteur profite du porte-à-faux de l'auditorium et de l'espace du foyer pour offrir depuis la rue une belle perspective sur le parc. Cette liaison se poursuit par des terrasses qui bordent la rivière et par une passerelle qui la franchit au centre. La possibilité de passer sous les galeries de liaison des deux bâtiments extrêmes, renforce la porosité de l'équipement.







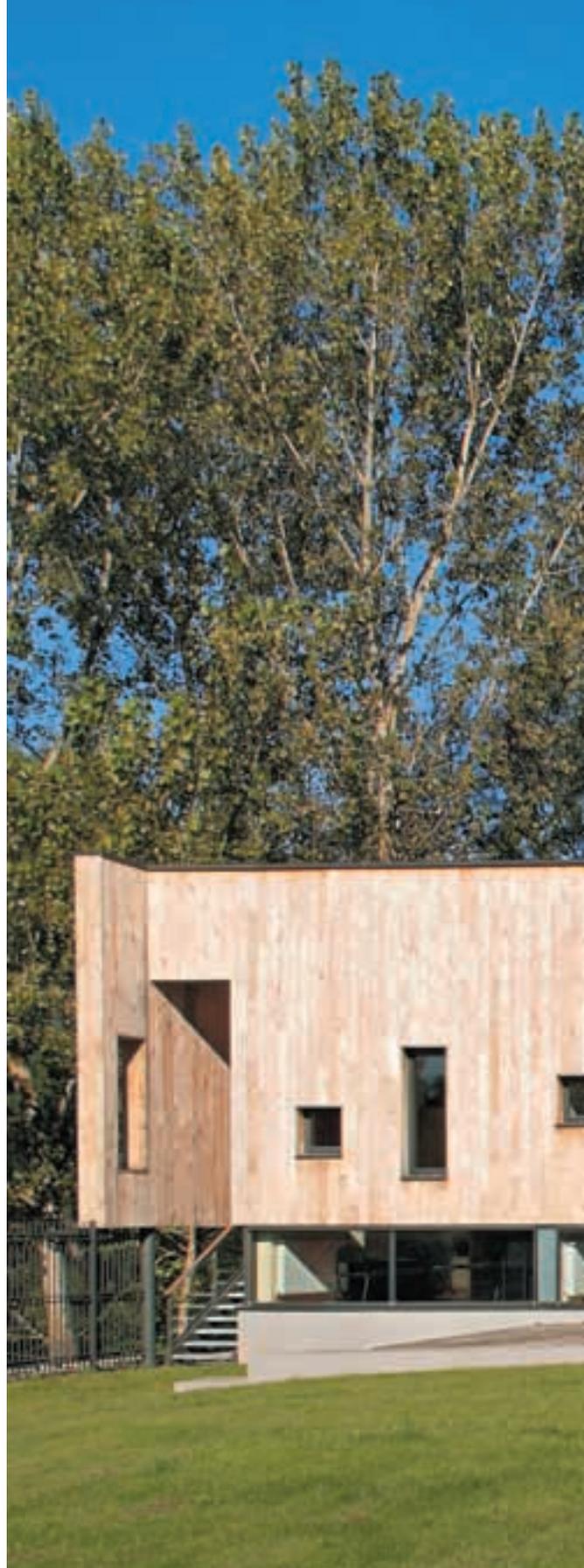
L'organisation rationnelle des locaux et de leur distribution rend cet ensemble, au premier abord complexe, évident à chacun et appropriable par tous. Chaque secteur a sa circulation propre, mais connectée à la circulation générale qui boucle le projet. Ce réseau n'est pas uniquement fonctionnel, il offre l'occasion de parcours ludiques et poétiques.

La conception de l'ENMD s'est inscrite dans une démarche environnementale. L'ensemble des cibles HQE a été pris en compte. La démarche s'est spécialement attachée au respect de l'environnement construit et paysagé et aux cibles de confort et de santé, à l'emploi de matériaux sains et durables, à des bardages qui permettent une isolation du bâtiment par l'extérieur et au traitement des protections solaires des vitrages pour bénéficier des apports gratuits en hiver et éviter les surchauffes estivales.





Combinés au béton de la structure et au verre, le cuivre et le bois enrichissent la référence à l'univers musical, en rappel subtil des matières qui donnent leurs noms aux deux grandes familles d'instruments à vent. Le bois est très présent dans tout l'établissement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Sous des formes multiples, bardage, claustra, habillage acoustique, parquet et platelage, il donne une sensation de chaleureuse continuité. Deux mises en œuvre du cuivre se combinent. La pose classique à joint debout a été choisie pour les toitures des locaux d'enseignement. Des joints ondulants comme une houle signalent la cage de scène de l'auditorium qui figure le "château arrière du paquebot" et en adoucissent la volumétrie.







[25] Saint-Etienne de Chigny (37)

# é c o l e m a t e r n e l l e

CONSTRUCTION  
2003



En fond de décor sur lequel se détachent l'église et ses dépendances symétriques, un coteau boisé est garant tout à la fois d'une permanence et d'un renouvellement constant. La découverte à son pied d'une bambouseraie fut, pour les architectes, l'un des premiers bonheurs de cette opération. Insérer dans ce cadre une école maternelle et un restaurant scolaire a participé à recomposer autour d'une place le cœur de village de Saint Etienne de Chigny.

Des bâtiments anciens existants sur le site, ils n'ont conservé qu'une maison. Dégagée de toute part, il est prévu qu'elle accueille une fois restaurée, au cœur de l'opération, une bibliothèque.

Placé logiquement à l'angle sud-est du terrain, entre les deux écoles vers lesquelles il s'ouvre au nord, le restaurant forme une des limites de la place. La cuisine et ses dépendances sont implantées à l'ouest. Les deux salles du restaurant prennent jour sur la place et l'allée qui mène à l'église. Elles sont séparées par un petit patio qui apporte animation et lumière naturelle. Sur un thème original "banc public à l'ombre d'une pergola", un mobilier urbain a été créé. Il s'adosse au restaurant scolaire et se poursuit autour de la place.



L'école dessine une équerre qui borne l'établissement à l'ouest et au nord. Avec les deux autres bâtiments, elle cadre le parvis et la cour qui s'ouvrent au sud.

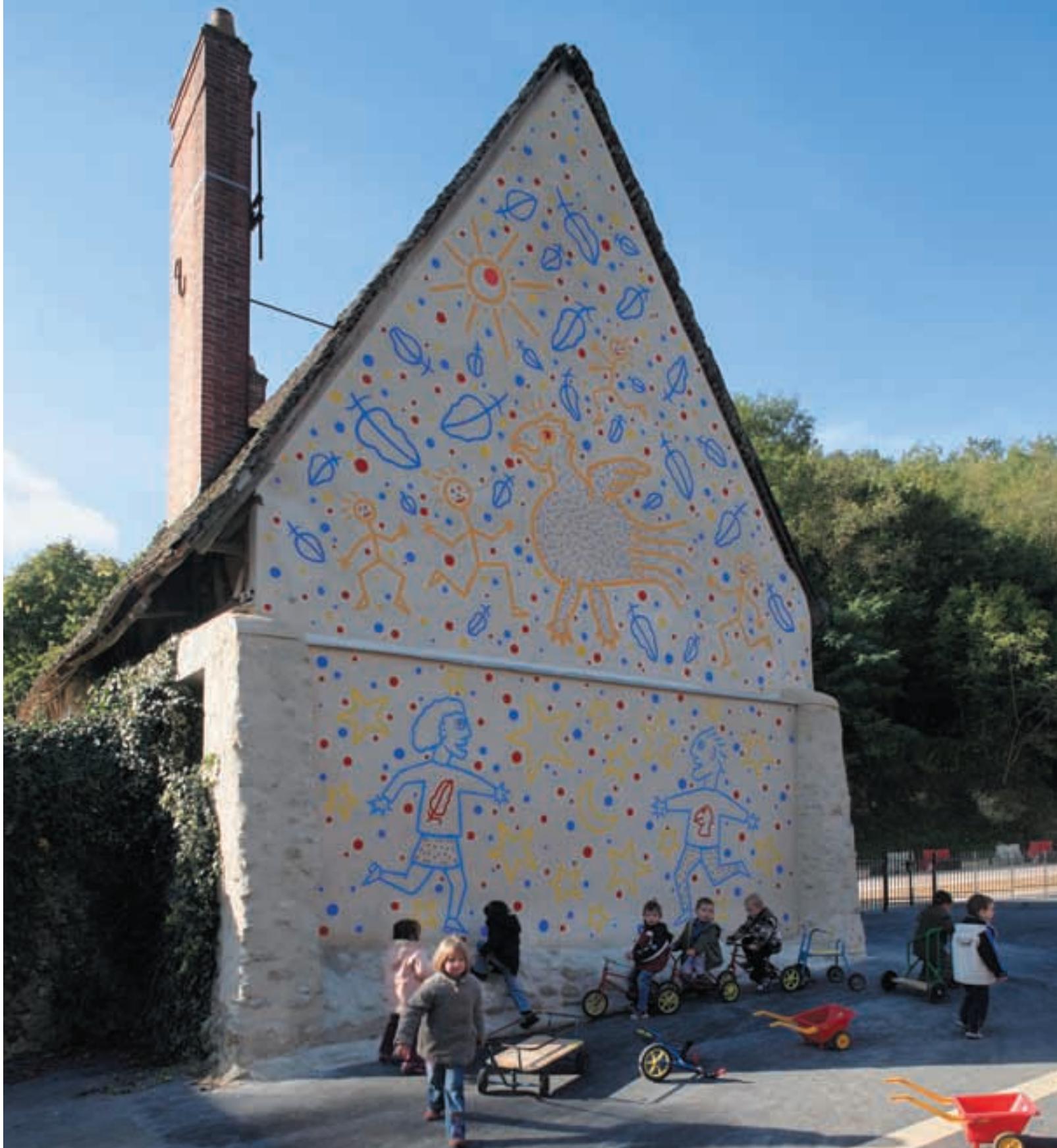




Situé dans l'angle rentrant de l'école, le hall d'entrée distribue, à gauche la salle de motricité en rotonde, en face l'administration et la bibliothèque et à droite l'aile d'enseignement orientée est-ouest. Son couloir haut de plafond, "la cathédrale", jouit d'une lumière naturelle douce mais généreuse et du voisinage immédiat du rideau de bambous. Il dessert les blocs sanitaires et locaux de service au nord et les trois salles de classes qui prennent jour au sud.

Le traitement différencié des volumes des deux bâtiments neufs singularisent les fonctions des locaux. Cette diversité est équilibrée par l'horizontalité des lignes et par l'emploi du bois en façade. Matériau fédérateur, il est associé au tuffeau, au cuivre et au panneau laqué lie-de-vin qui apporte une touche de couleur.





**matériau fédérateur, le bois est associé au tuffeau, au cuivre et au panneau laqué lie-de-vin qui apporte une touche de couleur**

Cette différenciation joue sur les volumes, les hauteurs, les percements et leurs effets sur la lumière solaire.

Elle a été conçue pour éveiller l'intérêt des enfants à la lecture de l'espace. La mise en œuvre du bois, les dispositifs de protection solaire et la réduction des nuisances du chantier soulignent la démarche de haute qualité environnementale des architectes. Dans une même approche pédagogique.





25 ANNÉES D'ARCHITECTURE 25 PROJETS

**DONNÉES ET INTERVENANTS**

[1]  
**Logements rue Origet**

**Maître d'ouvrage :** Art et Bat  
**Maîtrise d'œuvre :**  
**Architectes :** Atelier d'Architecture Architurone  
SCP R. Ivars et P. Jeandot  
**Architecte indépendant :** J.C. Ballet  
**BET :** Becet (Structure)  
*Surface SHON : 2111 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 1987 - 1988*

[2]  
**Bureaux Granga II**

**Maître d'ouvrage :** Art et Bat  
**Maîtrise d'œuvre :**  
**Architectes :** Atelier d'Architecture Architurone  
SCP R. Ivars et P. Jeandot  
**Architecte indépendant :** J.C. Ballet  
**BET :** Becet (Structure)  
*Surface SHON : 900 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 1987 - 1988*

[3]  
**Bureaux DAP Loisirs**

**Maître d'ouvrage :** DAP Loisirs  
**Maîtrise d'œuvre :**  
**Architectes :** Atelier d'Architecture Architurone  
SCP R. Ivars et P. Jeandot  
**Architecte indépendant :** J.C. Ballet  
**BET :** Becet (Structure) - Callu (CVC)  
*Surface SHON : 957 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 1988 - 1989*

[4]  
**Rocher d'escalade**

**Maître d'ouvrage :** Mairie de Chambray-lès-Tours  
**Maîtrise d'œuvre :**  
**Architectes :** Atelier d'Architecture Architurone SCP R. Ivars et P. Jeandot  
**Architecte indépendant :** J.C. Ballet  
**BET :** ERE (Etude et Réalisation en Escalade) - Schoendoerffer (Ossature métallique)  
*Surface développée : 160 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 1988 - 1989*

[5]  
**Bureaux SNCF**

**Maître d'ouvrage :** Art et Bat  
**Maîtrise d'œuvre :**  
**Architectes :** Agence Ivars & Ballet  
**BET :** Becet (Structure) - BEAT (CVC) - 3ECI (Electricité)  
*Surface SHON : 2750 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 1991*

[6]  
**Logements et bureaux rue Henri Barbusse**

**Maître d'ouvrage :** Art et Bat  
**Maîtrise d'œuvre :**  
**Architectes :** Atelier d'Architecture Architurone  
SCP R. Ivars et P. Jeandot - Agence Ivars & Ballet  
**BET :** Becet (Structure) - Boisse (Economiste) - 3ECI (Electricité) - CEBI (CVC)  
*Surface SHON : 2402 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 1989 - 1991*

[7]  
**Site universitaire de Grandmont**

**UFR de Pharmacie**  
**Maître d'ouvrage :** Rectorat Orléans-Tours  
**Conducteur d'opération :** DDE 37  
**Maîtrise d'œuvre :**  
**Architectes :** Agence Ivars & Ballet  
**Architectes associés :** P. Bouron et J.L. Lissalde  
**Economiste :** Chevalier  
**BET :** Becet (Structure) - Trouvin Ingénierie/Callu (CVC) - 3ECI (Electricité)  
*Surface SHON : 11000 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 1991 - 1993*

**Bibliothèque Universitaire**

**Maître d'ouvrage :** Rectorat Orléans-Tours  
**Conducteur d'opération :** DDE 37  
**Maîtrise d'œuvre :**  
**Architectes :** Agence Ivars & Ballet  
**Architectes associés :** P. Bouron et J.L. Lissalde  
**Economiste :** Chevalier  
**BET :** Becet (Structure) - Callu (CVC) - 3ECI (Electricité)  
*Surface SHON : 2100 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 1995 - 1996*

[8]  
**Site hospitalier et universitaire de Bretonneau**



**UFR de Médecine**

**Maître d'ouvrage :** Rectorat Orléans-Tours  
**Mandataire :** Semivit  
**Maîtrise d'œuvre :**  
**Architectes :** Agence Ivars & Ballet  
**Architectes associés :** P. Bouron et J.L. Lissalde  
**Economiste :** Chevalier  
**BET :** Becet (Structure) - Sodeteg/Thales (CVC et Electricité)  
*Surface SHON :*  
*1<sup>ère</sup> tranche : 7000 m<sup>2</sup> - 2<sup>ème</sup> tranche : 2800 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation :*  
*1<sup>ère</sup> tranche : 1994 - 1995 - 2<sup>ème</sup> tranche : 2003 - 2004*



**Restaurant universitaire**

**Maître d'ouvrage :** Rectorat Orléans-Tours  
**Maîtrise d'œuvre :**  
**Architectes :** Agence Ivars & Ballet  
**Architecte associé :** P. Bouron  
**Economiste :** Cabinet EIB  
**BET :** Becet (Structure) - BEAT (CVC) - IDF (Electricité)  
*Surface SHON : 908 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 2003 - 2004*



**Aménagements extérieurs de l'hôpital**

**Cour des militaires**



**Bâtiment tertiaire**

**Maître d'ouvrage :** CHRU de Tours  
**Conducteur d'opération :** SET  
**Maîtrise d'œuvre :**  
**Architectes :** Agence Ivars & Ballet  
**Paysagiste :** l'Atelier  
**Economiste :** Cabinet MIT  
**BET :** Pingat Becet (Structure) - Ledoux /ICR (CVC) - IDF (Electricité)  
*Surface SHON : 5979 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 2005 - 2008*

[9]  
**Mairie de Saint-Jean Le Blanc**

**Maître d'ouvrage :** Mairie de Saint-Jean Le Blanc  
**AMO :** Abonneau et Partenaires  
**Maîtrise d'œuvre :**  
**Architectes :** Agence Ivars & Ballet  
**Architecte d'intérieur :** RCP  
**Economiste :** Chevalier  
**BET :** EBI Lebrun (Structure) - G. Lenormant (CVC)  
*Surface SHON : 1260 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 1995 - 1996*

[10]  
**Bureaux Canon**

**Maître d'ouvrage :** Art et Bat  
**Maîtrise d'œuvre :**  
**Architectes :** Agence Ivars & Ballet  
**Economiste :** EIB  
**BET :** Becet (Structure) - Hervé Thermique (CVC - Electricité)  
*Surface SHON : 1700 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 1996*

[11]  
**Gare routière**

**Maître d'ouvrage :** Mairie de la Flèche  
**Maîtrise d'œuvre :**  
**Architectes :** Agence Ivars & Ballet  
**Paysagiste :** M. Popelier  
**Eclairage architectural :** P. Bideau  
**BET :** IMC ?  
*Surface SHON : 122 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 1996 - 1997*

[12]  
**UFR des Sciences Humaines - Troisième tranche**

**Maître d'ouvrage :** Rectorat de Poitiers  
**Conducteur d'opération :** DDE 86  
**Maîtrise d'œuvre :**  
**Architectes :** Agence Ivars & Ballet  
**Economiste :** Cabinet EIB  
**BET :** Becet (Structure) - Callu (CVC) - 3ECI (Electricité)  
*Surface SHON : 2280 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 1997 - 1998*

[13]  
**Bâtiments funéraires**



**Centre Funéraire  
Intercommunal**

**Maître d'ouvrage :** Mairie de Tours  
**Mandatitaire :** SAIEM Marlyse Bastié  
**Conducteur d'opération :** Icade G3a  
**Maîtrise d'œuvre :**

**Architectes :** Agence Ivars & Ballet  
**Paysagiste :** X. Motillon  
**Economiste :** Cabinet EIB  
**BET :** Pingat Becet (Structure) - BEAT (CVC) -  
IDF (Electricité) - BECC (Cuisine) - E3F (Synthèse)  
*Surface SHON : 1730 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 1998 - 1999*



**Crématorium**

**Maître d'ouvrage :** Pompes Funèbres  
Intercommunales  
**Maîtrise d'œuvre :**  
**Architectes :** Agence Ivars & Ballet  
**Paysagiste :** X. Motillon  
**Economiste :** Cabinet MIT  
**BET :** Pingat Becet (Structure) - Ledoux/ICR (CVC) -  
IDF (Electricité) - Vulcanéo (SSI)  
*Surface SHON : 850 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 2005 - 2006*



[14]  
**Maison Pasquier**

**Maître d'ouvrage :** M. et Mme Pasquier  
**Maîtrise d'œuvre :**  
**Architectes :** Agence Ivars & Ballet  
**Economiste :** Cabinet EIB  
**BET :** Becet (Structure)  
*Surface SHON : 250 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 1998 - 2005*



[15]  
**Mairie**

**Maître d'ouvrage :** Mairie du Poiré sur Vie  
**Maîtrise d'œuvre :**  
**Architectes :** Agence Ivars & Ballet  
**Eclairage architectural :** P. Bideau  
**Economiste :** Cabinet EIB  
**BET :** BEAT (CVC) - 3ECI (Electricité)  
*Surface SHON : 1030 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 1999 - 2001*

[16]  
**Quartier  
des Deux Lions**



**Les flâneries du Lac**

**Maître d'ouvrage :** Marignan Immobilier  
**Maîtrise d'œuvre :**  
**Architectes :** Agence Ivars & Ballet  
**Economiste :** Durand  
**BET :** Becet (Structure) - Callu (CVC)  
*Surface SHON : 6124 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 2002 - 2005*



**Coulée verte**

**Maître d'ouvrage :** SET  
**Maîtrise d'œuvre :**  
**Architectes :** Agence Ivars & Ballet  
**Paysagiste :** Atelier Lande - X. Motillon  
**BET :** ISTEPB (VRD)  
*Surface SHON : 4220 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 2002 - 2005*



**Immeuble  
Bouygues Télécom**

**Maître d'ouvrage :** SET/CIRPAD [Centre Sud Ouest  
(Promoteur)]  
**Maîtrise d'œuvre :**  
**Architectes :** Agence Ivars & Ballet  
**Architecte associé :** A. Derbesse  
**Paysagiste :** X. Motillon  
**Economiste :** Durand  
**BET :** Becet (Structure) - BEAT (CVC) - 3ECI (Electricité)  
*Surface SHON : 10050 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 1998 - 1999*



**Halte fluviale**

**Maître d'ouvrage :** SET  
**Maîtrise d'œuvre :**  
**Architectes :** Agence Ivars & Ballet  
**Intervention artistique :** D. Spiessert  
*Surface SHON : 30 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 2003*



[17]  
**Collège  
Les Sables d'Or**

**Maître d'ouvrage :** CG 44  
**Maîtrise d'ouvrage délégué :** SELA  
**Maîtrise d'œuvre :**  
**Architectes :** Agence Ivars & Ballet  
**Economiste :** Cabinet EIB  
**BET :** Pingat Becet (Structure) - IMC<sup>2</sup> (CVC, Electricité et  
VRD) - Peutz (Acousticien) - Icare (Cuisine)  
*Surface SHON : 5295 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 2000 - 2002*



[18]  
**UFR de Musicologie**

**Maître d'ouvrage :** CG 37  
**Mandatitaire :** SCIC Développement  
**Maîtrise d'œuvre :**  
**Architectes :** Agence Ivars & Ballet  
**Economiste :** Cabinet EIB  
**BET :** Becet (Structure) - BEAT (CVC) - IDF (Electricité) -  
Peutz (Acousticien)  
*Surface SHON : 1855 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 2001 - 2002*



[19]  
**Gymnase  
des Hautes Varennes**

**Maître d'ouvrage :** Mairie de Monts  
**Maîtrise d'œuvre :**  
**Architectes :** Agence Ivars & Ballet  
**Economiste :** Cabinet Crespeau  
**BET :** Pingat Becet (Structure) - Ledoux (CVC) -  
IDF (Electricité)  
*Surface SHON : 3494 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 2002 - 2004*



[20]  
**Collège  
Robert Lasneau**

**Maître d'ouvrage :** CG 41  
**Mandatitaire :** SELC  
**Maîtrise d'œuvre :**  
**Architectes :** Agence Ivars & Ballet  
**Intervention artistique :** D. Spiessert  
**Economiste :** Cabinet Crespeau  
**BET :** Pingat Becet (Structure) - E3F (Electricité) - Peutz  
(Acousticien) - ISTEPB (VRD) - BBN Conseil (Cuisine)  
*Surface SHON : 7127 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 2003 - 2005*



**Moyen séjour**

**Maître d'ouvrage :** CH Loches  
**Conducteur d'opération :** Icade G3a  
**Maîtrise d'œuvre :**  
**Architectes :** Agence Ivars & Ballet  
**Paysagiste :** X. Motillon  
**Economiste :** Cabinet EIB  
**BET :** Pingat Becet (Structure) - Callu (CVC) -  
IDF (Electricité) - Gaudriot/Vulcanéo (SSI)  
*Surface SHON : 1684 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 2003 - 2004*



**Etablissement Hospitalier  
pour Personnes Agées  
Dépendantes**

**Maître d'ouvrage :** CH Loches  
**Conducteur d'opération :** Icade G3a  
**Maîtrise d'œuvre :**  
**Architectes :** Agence Ivars & Ballet  
**Paysagiste :** X. Motillon  
**Economiste :** Cabinet EIB  
**BET :** Pingat Becet (Structure) - Ledoux (CVC) -  
IDF (Electricité) - Gaudriot/Vulcanéo (SSI)  
*Surface SHON : 3621 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 2005 - 2006*



[22]  
**Site hospitalier  
François Rabelais**

**Maître d'ouvrage** : Mairie de Monts  
**Conducteur d'opération** : Icade G3a  
**Maîtrise d'œuvre** :  
**Architectes** : Agence Ivars & Ballet  
**Architectes associés** : J. Brunet et E. Saunier  
**Paysagiste** : X. Motillon  
**Economiste** : Cabinet EIB / MIT  
**BET** : Pingat Becet (Structure) - Ledoux (CVC) -  
IDF (Electricité) - ISTEPB (VRD) – Conceptic Art (Cuisine) -  
Gaudriot /Vulcanéo (SSI)  
*Surface SHON : 23300 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 2003 - 2008*

---



[25]  
**Ecole maternelle**

**Maître d'ouvrage** : Mairie de St Etienne de Chigny  
**Maîtrise d'œuvre** :  
**Architectes** : Agence Ivars & Ballet  
**Intervention artistique** : D. Spiessert  
**Economiste** : Cabinet EIB  
**BET** : Pingat Becet (Structure) - Callu (CVC) -  
IDF (Electricité) - Peutz (Acousticien)  
*Surface SHON : 1120 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 2006 - 2007*

---



[23]  
**Maison de  
l'Apprentissage**

**Maître d'ouvrage** : CCI de Nantes et de St Nazaire  
**Maîtrise d'œuvre** :  
**Architectes** : Agence Ivars & Ballet  
**Economiste** : Cabinet MIT  
**BET** : Pingat Becet (Structure) - Ledoux (CVC) -  
IDF (Electricité)  
*Surface SHON : 5771 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 2004 - 2006*

---



[24]  
**Ecole Nationale de  
Musique et de Danse**

**Maître d'ouvrage** : Mairie de Bourges  
**Maîtrise d'œuvre** :  
**Architectes** : Agence Ivars & Ballet  
**Architecte HQE** : Architecture et Développement  
**Paysagiste** : X. Motillon  
**Economiste** : Cabinet EIB / MIT  
**BET** : Pingat Becet (Structure) - Ledoux (CVC) -  
IDF (Electricité) - Peutz (Acousticien) - Architecture et  
Technique (Scénique)  
*Surface SHON : 7589 m<sup>2</sup>*  
*Réalisation : 2005 - 2007*

---

25 ANNÉES D'ARCHITECTURE 25 PROJETS

**REMERCIEMENTS**

À TOUTES CELLES ET À TOUS CEUX QUI ONT PARTICIPÉ AVEC L'AGENCE AUX PROJETS EXPOSÉS DANS CET OUVRAGE : TARIK BENIA, FLAVIE BILLARD, CHRISTOPHE BRASSAC, CHRISTELLE BRION, MIKE BROUNAIS, KATYA CHAILLEUX, TAHAR CHEREF, CHARLES CHESNEAU, SABRINA COUDRAY, JEAN-ÉLODIE DESBORDES, ANTOINE DITTE, THIERRY DJAMBOURIAN, PATRICIA DOCQUET, HUGUES DUFOIX, PATRICE DE FARCY DE MALNOË, MÉLANIE FILHOL, BERNARD FOURNIER, LESLIE GARCIAS, SÉBASTIEN GAUBUSSEAU, STÉPHANE GAUDRY, DAVID HERIVEAU, PHILIPPE HUGUET, CÉCILE HUMEAU, MARIANNE IDIER, PHILIPPE JACQUET, JÉRÔME LEBRUN, JEAN-FRANÇOIS DE MONTAUZON, EMMANUELLE RICOTIER, LAURENT ROCHER, JEAN-FRANÇOIS RONDA, RAPHAËL ROUSSEAU, STÉPHANE RUMEAU, FRANÇOIS SCHWEIG, SOPHIE TROTTET, PHILIPPE VELU, LAURENT VERRIER.

AUX MAÎTRES D'OUVRAGE, AUX ARCHITECTES ASSOCIÉS, AUX DESIGNERS, AUX PAYSAGISTES, AUX PLASTICIENS, AUX BUREAUX D'ÉTUDES, AUX ENTREPRISES AINSI QU'À TOUTES CELLES ET TOUS CEUX QUI FONT VIVRE CES LIEUX.

AUX PARTENAIRES QUI ONT APPORTÉ LEUR CONTRIBUTION : GUY BECET ET PAULO DOS CENTOS (BET PINGAT BECET), BRUNO BLANCHARD ET ROLAND DOREAU (BET IDF), JEAN-PIERRE FRANÇOIS (ISTPB), BERNARD LEDOUX (BET ICR), GILLES ROUANET (CABINET EIB).

25 ANNÉES D'ARCHITECTURE 25 PROJETS

Rédaction des textes : Patrice Rabaroux - Documentation et suivi : Flavie Billard  
Design et mise en page : Didier Rizzo - Photographe : Sébastien Andréi  
Photographies complémentaires : Jean-Christophe Ballet, Philippe Janina, Martin Stetten  
Editeur : jjm\_é / jeanjacquesmeunier\_éditions - Pré-presses et impression : Numéri'Scann37  
Cet ouvrage est réalisé sur papier PEFC - Achevé d'imprimer le 16 janvier 2009  
jjm\_é © Ivars & Ballet 2009



Ivars & Ballet architectes  
19, rue Jules Charpentier. 37000 Tours  
[www.ivars-ballet.com](http://www.ivars-ballet.com)

jjm\_é

25 ANNÉES D'ARCHITECTURE  
25 PROJETS

R. IVARS / J.C. BALLETT